

HOMMAGES

André Ramaroson
Ykbal Hirdjee

page 12

DOSSIER RSE

Chez Axelle, une RSE
exemplaire comme mode de
gestion

page 20

ACTEURS DE FILÈRE SAVON

Une réflexion pour agir ensemble

page 36



Le magazine des industries de Madagascar

expansion

Numéro 37 | Octobre - Novembre 2023 | Ar. 10 000

**L'HOMMAGE UNANIME
À DEUX CAPITAINES D'INDUSTRIE
PASSIONNÉS, VISIONNAIRES, HUMANISTES
ET PROFONDÉMENT PATRIOTES.**

P.12





Cuvée **NOIRE**

En 1982, suite à une stratégie audacieuse de délocalisation de l'usine de Nosy be vers Antananarivo, Dzama a étendu son assortiment avec la Cuvée noire 43°. Dzama a mis en place un solide réseau de distribution afin de fournir des produits de qualité sur l'ensemble du territoire malgache. Animé par la volonté de s'établir à l'échelle internationale, Dzama illustre le développement concret de l'infrastructure économique à Madagascar.

POUR UN ACCOMPAGNEMENT DURABLE, NOUS SOMMES LÀ



C'EST VOUS L'AVENIR



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
MADAGASIKARA**

BFV SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 14 000 000 000 MGA, inscrite au RCS D'ANTANANARIVO sous le N° 988 00 771, N° STAT 64191 11 1998 0 10078, NIF 2000002711 dont le siège social est sis à 14, rue général RABEHEVITRA, ANTANANARIVO 101, N° dans liste des banques 006/ba/1998 tél. : +261 20 22 206 91.

COUPON

ABONNEZ-VOUS
au magazine des industries de Madagascar

Le magazine des industries de Madagascar
expansion
MADAGASCAR

- Une offre découverte | 3 NUMÉROS
POUR 25 000 ARIARY
- Une offre privilège | 6 NUMÉROS
POUR 48 600 ARIARY
- Une offre premium 12 numéros : | 12 NUMÉROS
POUR 86 600 ARIARY

Nom	..
Prénom	..
Société	..
Téléphone	..
E-mail	..
Adresse	..

(+261) 34 86 420 86 | contact@ods-mada.com | Immeuble Tana 2000 Ankorondrano | Antananarivo 101

SOMMAIRE

- 06** **Vie du SIM**
Signature du Pacte sur la programmation industrielle
Pole Stage Madagascar
Mise en place du Business Council Rwanda-Madagascar
- 10** **Brèves**
Actus avec
Orange actu
- 12** **Hommages**
ANDRE RAMAROSON,
Fondateur du Groupe Savonnerie Tropicale
YKBAL HIRDJEE,
Président Directeur Général du Groupe TRIMETA
- 18** **Economie**
- 20** **RSE**
Le secteur privé au secours de la biodiversité
Chez Axelle, une RSE exemplaire comme mode de gestion
"Concours RSE 2023" : Cinq membres du SIM à l'honneur
- 36** **Acteurs de filière**
savon
Une réflexion pour agir ensemble
- 38** **Malagasy**
Ny Antsika
Témoignages
Remise de Certificats de Labélisation

Edito



Syndicat des Industries Madagascar

Immeuble Vitasoa
Analakely
1ère étage Antananarivo
101, Madagascar
(+261) 20 22 240 07
www.sim.mg

Fondateurs

Hery Ranaivosoa, Fredy
Rajaonera, Damase
Andriamanohisoa,
Frank Fohine, Stéphane
Raveloson, Karim Barday,
Francis Rajaobelina,
Laurent Rajaonarivelo,
Claude Ratefariisoa

Directeur de publication

Tiana Rasamimanana

Directeur de rédaction

Soatiana Rajoelisoa

Rédacteur en chef

Pierre Rieulier

Equipe éditoriale

Santatra H, Rkt Hsn

Graphisme

& mise en page

ODS SAU

Crédits photos

SIM, Nosy Ranarisoa,
Orange actu, Collection
Savonnerie Tropicale,
Groupe Trimeta, Di
Andry Ny aina, Stani
Zafindramarobe, EDBM,
INNOVEO, Accès Banque,
Prix RSE 2023, Freepik,
Pixabay

Régie publicitaire & abonnement

(+261) 34 86 420 86
contact@ods-mada.com
Immeuble Tana
2000 Ankorondrano,
Antananarivo 101
Madagascar

Imprimé par

Nouvelle Imprimerie des
Arts Graphiques



Avant tout, le SIM rend un hommage unanime à André RAMOROSON et Ykbal HIRIDJEE, industriels patriotes, passionnés, visionnaires et humanistes. Nous saluons une vie consacrée au développement de leurs groupes, la SAVONNERIE TROPICALE et TRIMETA et leurs combats pour la croissance de l'industrie à Madagascar, dans un souci d'éthique et de reconnaissance de la place de l'humain.

Avec le Ministère du Commerce et de l'Industrialisation et de la Consommation, nous avons abouti à la signature du Pacte pour l'Industrialisation de Madagascar qui marque et programme les engagements de l'État et du Secteur Privé pour les prochaines années. L'objectif d'atteindre une contribution de l'industrie à 30% du PIB, contre 15% actuellement, nous conduira à être vigilant sur le suivi de ces engagements.

Afin de financer le développement industriel à Madagascar, le FNDI (Fond National de Développement Industriel) est toujours dans l'attente de la sortie du Décret d'application pour devenir opérationnel. Les étapes suivantes consisteront à procéder à une levée de fonds, à voir l'effectivité de ce levier financier. Le Secteur Privé doit prendre un rôle conséquent dans le processus et la mise en œuvre de ce fonds pour son efficacité optimale.

Nous vivons actuellement une période difficile à cause des différends qui secouent la classe politique. En espérant qu'il n'en résultera pas une énième crise dont les effets néfastes impacteraient l'économie de Madagascar. Nous avons alerté, à travers le GEM, dont le SIM fait partie, de la nécessité pour les parties prenantes de trouver un accord pour le bien du pays.

En attente d'une solution concrète au problème de la JIRAMA et de la fourniture d'énergie, nous avons fait une proposition au Président de la République, jusqu'ici demeurée sans réponse du gouvernement alors que le délestage s'accroît. Nos coûts de production ne cessent d'augmenter alors que le pouvoir d'achat ne suit pas. Nos indicateurs, au niveau des industriels, sont au rouge et nous n'avons de visibilité en attendant la construction des deux grands barrages promis par l'État.

Les dialogues public-privé ont permis de développer de nombreux thèmes. Avec l'assistance technique de l'EDBM, nous avons été accompagné par un consultant pour nous appuyer dans la défense de nos dossiers pour être pris en compte par le gouvernement.

L'année 2023 marque le 65ème anniversaire du SIM. Pour célébrer l'événement, différentes manifestations seront organisées avec en point d'orgue une Conférence Internationale à la fin du mois de mai 2024. Le lancement des opérations se déroulera lors de la journée de l'industrialisation en Afrique, qui se tiendra le 20 novembre prochain. A cette occasion, nous voulons insister sur la nécessité d'un lien fort, et gagnant entre les jeunes et le monde de l'industrie en renforçant le programme Pôle stage et travailler sur l'adéquation emploi-formation.

Enfin, les dirigeants d'entreprises doivent comprendre que la RSE n'est pas une charge mais un investissement. Si des PMI-PME n'ont de budget suffisant à y consacrer, nous devons favoriser des collaborations avec les grandes entreprises afin de mettre en commun, des moyens financiers, et des ressources en personnels. Au bénéfice de tout le monde.



Vie du SIM

► 01 Signature du Pacte sur la programmation industrielle



La Cérémonie de la signature du pacte de la programmation industrielle a eu lieu le 31 juillet 2023. Cet évènement constitue une importante étape pour le secteur industriel à Madagascar car marque l'officialisation d'une volonté commune et d'une ferme détermination du Secteur Public et du Secteur Privé malgache d'aller vers une nouvelle ère industrielle. Ce Pacte définira les orientations majeures du Secteur industriel à Madagascar ainsi que les engagements réciproques y afférents entre le Secteur Public et le Secteur Privé et vise à accroître considérablement la contribution des industries à Madagascar dans le Produit Intérieur Brut sur le long terme. Celle-ci est encore actuellement à 15%. Cependant, nous avons toutes les composantes et "matières premières" qui nous permettent de développer considérablement ce secteur de transformation locale.

Le succès de cet Accord serait conditionné par la confirmation permanente d'une volonté commune, le renouvellement régulier de la confiance entre les deux parties ainsi qu'une étroite collaboration entre le Public et le Privé. Les deux parties ont pour cela, intérêt à se rejoindre et à être solidaires.

Un changement de mentalité et une mise en place de stratégies efficaces s'imposent, a déclaré Tiana Rasamimanana, Président du SIM ou Syndicat des Industries de Madagascar lors de son allocution. Par ailleurs, il est souhaitable que tous les points discutés et décisions prises lors de ces séances de travail soient pris en compte et concrétisés. Et que les acteurs aussi publics que pri-

vés respectent leurs engagements réciproques et forts et assument leurs responsabilités respectives. Une relation fiable, doit exister entre ces deux parties qui doivent se considérer en permanence comme partenaires et non adversaires. Accompagnée par la mise en place d'un bon environnement et climat des affaires, par la mise en œuvre de stratégies efficaces, cette relation, devant également être solide devrait respecter la continuité de l'Etat et des actions.

Enfin, les deux parties sont également tenues de respecter leurs obligations respectives. Il s'agit de la mise en place de toutes les dispositions légales et réglementaires y afférentes, du Fonds National pour le Développement Industriel ou FNDI, la sortie des textes sur la Zone Economique Industrielle (ZEI), ainsi que les décrets d'application de quelques lois notamment celui de la Loi sur les Investissements, celui de la Loi sur le développement industriel. Et ce, accompagnée par la mise en place d'infrastructures adéquates (dont routières, énergétiques...). Le respect des engagements, le dialogue et l'écoute sont importants selon le Président du SIM, pour rendre effective le démarrage de l'Industrialisation de Madagascar.

Ce Pacte qui lie ces deux parties synthétise les activités majeures à mettre en œuvre dans quelques secteurs industriels prioritaires (Agribusiness, mines, énergie, textiles et zones franches, huiles essentielles) sous le contrôle et suivi du CNIM ou Comité National pour l'Industrialisation de Madagascar, une structure indépendante où tous les signataires du pacte seront représentés.

► 02 Projet SIM-PNUD : Mise en place du Centre de Gestion Agréé (CGA)

L'Assemblée Générale Constitutive du CGA ou Centre de Gestion Agréé du SIM qui s'est tenue le 29 juin 2023 dernier a abouti à la mise en place de cette structure dont son organe de Conseil d'Administration. Ce Centre de Gestion Agréé (CGA) a pour vocation de soutenir les PMIs surtout en matière de gestion financière. Durant cette Assemblée a eu lieu la nomination des membres du Conseil d'Administration

Syndicat des Industries de Madagascar



Les objectifs de ce CGA sont notamment d'accompagner les entreprises dans leur gestion, d'optimiser leur performance financière, d'accroître leur accès aux crédits, de favoriser la conformité légale, de fournir des formations et des ressources, de représenter les intérêts des entreprises membres auprès des autorités.

Voici quelques avantages que les PMI pourront bénéficier en adhérant à cette structure :

Conseils et expertise professionnelle, assistance comptable, formation et renforcement des compétences, réseau professionnel, accès à des outils et ressources, assistance administrative et fiscale, accès à des avantages fiscaux, image de professionnalisme et crédible.

Le Conseil Supérieur de la Comptabilité (CSC) a appuyé le SIM pour la mise en place de cette structure. Cette initiative est financée par le PNUD dans le cadre de son Projet DEM ou "Diversification de l'Economie Malagasy". La principale mission de cette entité est d'accompagner les entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise en leur offrant des services de conseil personnalisés, de formation et d'assistance.

► 03 35 années de NEWPACK : 35 années de solution emballage et cartons à Madagascar et dans le monde, 35 années de création d'emplois, de respect des normes, de promotion du Vita Malagasy et de satisfaction de sa clientèle

Célébration du 35^{ème} anniversaire de l'entreprise NEWPACK le 22 septembre 2023 dans la matinée dans son siège à Andohatapenaka. Cette entreprise malgache, leader dans la cartonnerie s'était développée au long de ses 35 ans dans la production d'emballages dans l'Océan indien. Respectueuse des normes internationales, elle est dotée d'une équipe engagée au service de ses clients, supportée par le leadership produit et l'excellence opérationnelle.

Selon Patrick MAUGE, Directeur général de l'entreprise, l'entreprise fait vivre plus de 200 familles en direct et indirectement plusieurs milliers à travers ses activités de transformation de plusieurs milliers de tonnes de papiers en emballage carton par an. La société met en avant la qualité des produits malgaches à travers l'exportation d'une grande partie de leurs cartons, de façon directe ou via les zones franches. Aujourd'hui, NEWPACK produit des emballages pour les plus grandes enseignes et usines au monde. NEWPACK est membre de groupements professionnels et participe activement au SIM en contribuant au rayonnement de l'industrie Malgache.

Dans son discours, le Président du SIM ou Syndicat des Industries de Madagascar, Tiana RASAMIMANANA a confirmé sa fierté pour les entreprises renommées comme NEWPACK qui soient les ambassadeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Cette cartonnerie a réussi à s'imposer en mettant en avant le label « Malagasy ny Antsika ». Il a réitéré que le MICC ou Ministère du

Commerce et de l'Industrialisation et de la Consommation doit être à même d'élaborer une stratégie de promotion et de maintien des investissements devant être défendue lors des sessions de préparation de Lois de Finances et respectée au nom du principe de continuité de l'Etat.

Et de conclure que les investissements et les emplois doivent être rationnellement et équitablement préservés et que les affaires à Madagascar ne soient pas entachées d'injustice.





Vie du SIM

► 04 Pole Stage Madagascar

Le programme POLE STAGE MADAGASCAR se décentralise et bénéficie également aux autres jeunes universitaires issus de la Région Haute Matsiatra. 215 étudiants de l'Université Andrainjato de Fianarantsoa ont bénéficié de formations Pole Stage Madagascar les 24 et 25 juillet 2023 derniers.

Des thèmes, relatifs au comportement pendant les stages, à la connaissance de soi, à la recherche d'emploi, au Droit du travail, à la lutte contre la corruption... étaient dispensés par les formateurs pendant deux jours. Le METFPLS, le MICC, le Syndicat des Industries de Madagascar, le Bianco, le DHL et l'université même d'Andrainjato ont collaboré pour le bon déroulement de cette formation pré-Stage. Au-delà de son aspect formateur, cette expérience a également permis aux universitaires d'enrichir leurs connaissances et cultures d'entreprise.



► 05 Mise en place du Business Council Rwanda-Madagascar



Le Président de la République malagasy Andry RAJOELINA a effectué du 07 Août 2023 jusqu'au 09 Août 2023 dernier une Visite d'Etat à Kigali, Capitale du Rwanda. Le but étant de raffermir le lien politico-économique entre les deux pays. La mise en place du « Business Council Rwanda- Madagascar », la signature et la concrétisation de partenariats économiques à travers la collaboration entre le Secteur Privé, les entreprises, et les investisseurs rwandais et Malagasy figuraient parmi les principales activités de cette rencontre de haut niveau en terre rwandaise. Le but de la délégation malagasy était de s'inspirer du développement tangible qui s'était opéré depuis quelques années au Pays des Mille collines.

Le Secteur Privé malagasy faisait partie de cette délégation qui a accompagné le Chef d'Etat malagasy. Tiana RASAMIMANANA, Président du SIM a représenté l'Organisation à cette importante mission économique. Le Business Forum Rwanda-Madagascar a été l'occasion de renforcer le cadre de la collaboration institutionnelle des deux pays, en présentant les opportunités d'investissements existantes, en soutenant la création et la mise en place du Conseil d'affaires Rwanda-Madagascar et l'organisation d'une prochaine mission économique et commerciale à Madagascar.

Syndicat des Industries de Madagascar

► 06 Rencontre entre le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) et la Caisse Nationale d'Aide et de Prévoyance Sociale (CNAPS)



Le Conseil d'administration du SIM a eu le plaisir de recevoir Vimbina Rahaingonjatovo, nouveau Directeur Général de la CNAPS (Caisse Nationale d'Aide et de Prévoyance Sociale Malagasy) et ses proches collaborateurs. C'était une occasion pour les deux parties d'échanger sur l'amélioration et la dynamisation de la relation ainsi que sur le renforcement de la collaboration des deux organisations, étant donné que le Secteur Privé contribue potentiellement à l'alimentation de cette caisse publique et nationale. Le

Directeur Général de la CNAPS a profité de cette rencontre pour présenter sa vision, ses ambitions et ses divers projets de réformes pour cette entité

Quant à Tiana RASAMIMANANA, Président du SIM, il a réitéré le souhait des travailleurs et affiliés du Secteur Privé malagasy ainsi que de leurs familles de bénéficier d'une bonne politique de protection sociale de l'Etat.

Rappelons que la CNAPS est chargée de servir aux travailleurs et assimilés ainsi qu'à leurs familles, les prestations familiales, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de pensions de retraite; de faire appliquer la réglementation de la prévoyance sociale; d'entreprendre des activités dans le cadre de l'action sanitaire et sociale (prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, promotion de l'hygiène et de la santé au travail,

vulgarisation des textes régissant la prévoyance sociale, actions sociales en faveur des bénéficiaires et leurs familles).

La CNAPS enregistre 25.242 employeurs actifs à Madagascar, dont 6.423 issus du Secteur industriel. Parmi ces employeurs, 17.133 sont cotisants dont 1.443 sont dans l'industrie. 696.489 salariés actifs sont enregistrés à la CNAPS dont 295.089 dans le secteur industriel. Parmi ces salariés, 480.557 sont cotisants dont 204.830 dans le secteur industriel



► 07 Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau membre : la Société ORKIDEX Madagascar qui fait partie du Groupe TRIMETA



L'équipe du SIM reçue par les responsables d'ORKIDEX lors de la visite de l'entreprise en vue de son adhésion au Groupement

ORKIDEX est le fruit du partenariat entre la branche TRIMETA AGRO FOOD, du groupe TRIMETA et le groupe français PREMIUM GOODS, acteur de premier ordre dans l'industrie des arômes alimentaires et cosmétiques. Cette Unité Industrielle d'extraction de vanille « ORKIDEX » s'inscrit dans le giron du Complexe industriel de la Société Enduma à Saropody-Tanjombato.

L'objectif n'est plus d'exporter des gousses de vanille en l'état naturel mais de valoriser encore plus ce produit noble à travers sa transformation sous forme d'« extraits » suivant un processus spécifique complexe. Des matériels et outils industriels à la pointe de la technologie moderne ont été mis en place et mis en exploitation sous l'égide de l'ingénieur français David Penn.

23 Oct 2023

Lancement officiel du Système National Intégré de Suivi Evaluation – SNISE en ligne



Dans le cadre du processus de modernisation de l'Administration Publique à Madagascar, le Ministère de l'Economie et des Finances en partenariat avec l'UNFPA a organisé ce 23 octobre la cérémonie de lancement officiel du SNISE EN LIGNE.

Sous la coopération de la Direction Générale de l'Economie et du Plan (DGEP) et de la Direction du Système d'Information (DSI), le système National Intégré de Suivi Evaluation en ligne ou SNISE EN LIGNE est une plateforme conçue pour suivre et l'évaluation des programmes du Gouvernement.

Opérationnel depuis 2008, cet outil de travail nouvellement digitalisé a été lancé en présence de la ministre de l'Economie et des

Finances, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, du Représentant de l'UNFPA mais aussi des hauts responsables des ministères sectoriels.

« A l'ère de la digitalisation, le SNISE EN LIGNE figure parmi les grandes réformes entreprises au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances. Pour opérationnaliser efficacement cette plateforme, plusieurs activités vont-être menées par le MEF à l'endroit des principaux utilisateurs qui sont les Responsables de la Planification et du Suivi Evaluation de chaque Ministère » ; a souligné le Grand Argentier dans son discours.

Grâce au SNISE EN LIGNE, des niveaux de performances peuvent désormais être atteints pour authentifier la transparence et la redevabilité entre le Gouvernement et les acteurs au développement. Ce nouvel outil de travail digitalisé confirme donc la volonté d'une approche commune vers la Digitalisation des processus métiers.

11 Oct 2023

Madagascar – Le secteur tourisme est sur la voie de la reprise mais a besoin d'efforts supplémentaires



Selon les données fournies par le ministère du Tourisme, 157.368 touristes ont été enregistrés au pays durant les neuf premiers mois de l'année 2023.

En septembre, Madagascar a enregistré 22.975 touristes, soit près de 9.000 visiteurs en plus par rapport à l'année dernière à la même période. Cependant, ce chiffre est encore inférieur à celui de 2019 (26.396), constate-t-on. Ces chiffres encourageants montrent que le secteur touristique malgache est sur la voie de la reprise, cependant des efforts supplémentaires doivent être mis en place en urgence par les parties prenantes pour atteindre rapidement les niveaux de 2019 et escompter recevoir davantage des voyageurs du monde entier, indique la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM).

Parmi les actions à faire, l'on citera entre autres notamment l'amélioration de la desserte aérienne internationale et surtout domestique et

la réhabilitation impérative des routes nationales et voies d'accès aux zones touristiques.

Le secteur privé du tourisme réclame l'arrivée d'autres compagnies pour opérer sur les vols intérieurs à Madagascar et ainsi consolider la relance du tourisme. La desserte aérienne domestique souffre considérablement d'un manque de flotte pour répondre à la forte demande existante, entraînant tour à tour des annulations de réservations en cascade au niveau des professionnels qui peinent encore à remonter la pente suite à la Covid-19, sans compter les multiples annulations et reports de vol accusés journalièrement par compagnie aériennes privées pour ajouter des vols ont déjà été avancées auprès des autorités compétentes, mais à ce jour, aucune véritable mesure n'a abouti.

A rappeler que l'amélioration de l'offre de transport aérien et de l'accessibilité est un des axes majeurs de la Feuille de Route de la CTM pour relancer le tourisme sur la grande île.



CAMION T-KING PLATEAU

- . Charge utile : 4000 kg
- . Air conditionné
- . Volant réglable
- . Ceintures de sécurités
- . Ecran tactile
- . Caméra recul
- . Ridelles latérales rabattables



CAMION T-KING BOX

- . Charge utile : 4000 kg
- . Air conditionné
- . Volant réglable
- . Ceintures de sécurités
- . Ecran tactile
- . Caméra recul

DISPONIBLE EN LOCATION LLD à partir de 3.542.000^{Ar HT}

*Offre pour 36 mois et valeur de rachat à 1 Ariary à la fin du contrat.

*Voir conditions en Agence





Hommage à André Ramaroson



De retour de France où il vient de terminer ses études, le jeune André RAMAROSON travaille dans la pharmacie familiale. Son père l'incite à se lancer dans l'industrie. Il décide de créer une fabrique de savon. Il a saisi l'opportunité, lui qui martèlera toute sa vie qu'il « faut bâtir les circonstances de la réussite ». Il concrétise, ainsi, son idéal de développement de la richesse de Madagascar par l'industrie. Il en est convaincu : « L'indépendance politique acquise, il faut conquérir l'indépendance économique ». Cette conviction l'avait amené, très tôt, à co-fonder le FIVPAMA pour partager avec ses compatriotes son envie de faire fructifier les énormes potentialités de la Grande Île. L'entrepreneur exige de s'équiper des matériels les plus performants pour son unité de fabrication, à l'image des multinationales du secteur, pour fournir des produits de qualité à un prix accessible. Le savon touche au bien-être et à la santé. Le respect du consommateur est sa priorité. Ce qui lui vaudra les railleries lors de son discours d'inauguration du site où certains

lui prédisent déjà l'échec. Mais, par cette audace, il s'attire la confiance des grossistes du Malagasy quand les acheteurs internationaux, Lyonnaise et Marseillaise, tente de saboter sa production en pratiquant un dumping sur les savons.

Ces premiers pas révèlent les principes et les engagements auxquels il sera fidèle tout au long de sa vie. Lui qui se définit comme « un patriote économique » n'a de cesse de promouvoir la production malagasy, synonyme de prospérité nationale et bénéfique à l'ensemble de la population. Plus que le discours politique, il privilégie l'action citoyenne. C'est le sens de son investissement dans le SIM dont il porte haut et fort les revendications vers plus de mesures incitatives et d'accompagnement pour l'INDUSTRIE MALAGASY. André interpelle sans arrêt l'ETAT, sans se soucier des répercussions possibles sur ses propres affaires. Ses prises de position dérangent mais ses valeurs n'ont pas de prix à ses yeux. Son sens de l'opportunité, doublé d'un flair visionnaire, le poussent à racheter SOVMAPALM lors de la première vague de privatisation en 1991. Cette intégration verticale, des matières premières jusqu'au produit final, assure à la Savonnerie Tropicale la souveraineté en matière d'approvisionnements et, surtout, le contrôle sur la qualité et le respect de l'environnement dans la production de tous les composants disponibles dans le pays. Là encore, il fait figure de pionnier dans l'industrie vertueuse et durable et combat pour l'instauration de règles protectrices de la nature. Pas par calcul, simplement parce que le chasseur et pêcheur qu'il est ressent l'importance de la responsabilité de l'homme dans le cycle de la vie. Les nombreuses certifications internationales détenues, aujourd'hui par la société valident cet effort de longue date.

Ses valeurs se retrouvent dans son rapport à l'autre. Le patriarche protecteur se soucie du bien-être de ses employés. Sa savonnerie est à l'avant-garde dans la mise en place d'œuvres sociales à Madagascar et va jusqu'à distribuer un quinzième mois dans les années de prospérité. Cette générosité et ce sens du partage, il l'applique dans la création des Orchidées Blanches, l'association d'aide aux parents d'enfants handicapés mentaux qu'il crée et dirige avec son épouse, Odette, depuis plus de 50 ans.

Ces principes qu'il défend face à l'adversité fondent l'éducation qu'il dispense à ses enfants. Il les encourage à l'engagement mais prévient : « Un choix est un sacrifice donc un renoncement et déjà un effort ». Désormais aux commandes du groupe, Thierry et Danick, répondent en chœur que « sa plus belle victoire est d'avoir réussi à sauvegarder, durant plus d'un demi-siècle, la SAVONNERIE TROPICALE contre vents et marées, malgré le contexte politique chaotique et une économie en défaveur des industriels Malagasy ». Il ne cède pas aux sirènes de la diversification à outrance. « Je suis un industriel, pas un homme d'affaires » se plaisait-il à rappeler. Quite à engager de nouveaux défis, c'est dans le sport qu'il préfère chercher la sérénité.

Homme de résilience, adversaire de la médiocrité et de la mauvaise foi, pourfendeur du renoncement et de la facilité, André RAMAROSON était au service de son pays. Au point d'être profondément triste de le voir reléguer au fin fond du classement des nations du Monde alors qu'il regorge de richesses naturelles et de ressources humaines.



M . André RAMAROSON
à son bureau en 1968.



Ils témoignent :

Chez **Rabarison Richard**, chef de département production, embauché en 1985, **Suzanne**, secrétaire de la direction des ventes depuis 1993 ou **Célienne**, chef de département administratif depuis 20 ans, les mêmes mots reviennent quand ils évoquent la mémoire de M. André : « C'était un leader qui incarnait la dévotion et la rigueur. Il chérissait son travail, affichait un respect profond pour les procédures, se préoccupait tendrement de son personnel, était fortement engagé dans la communauté. Sa connaissance approfondie de l'entreprise et des traditions malgaches lui valait la gratitude de ses employés. »



La Savonnerie Tropicale, aujourd'hui...

Le site de production de Tana emploie 210 salariés auxquels s'ajoutent 15 à 20 saisonniers ou temporaires pour une capacité de production installée de 10000 tonnes. L'Huilerie de Melville, de son côté, fait travailler 200 personnes en direct et de 1500 à 1800 intérimaires selon les périodes. Sur le volet RSE, l'entreprise a acquis trois certifications majeures « Agriculture biologique et développement durable ». Les plantations exploitées totalise 2300 hectares et la surface de compensation écologique se monte à 700 hectares. La SAVONNERIE TROPICALE est très investie dans le domaine social. Dans le cadre du programme TERERAN'NY TANTSAHA, l'Huilerie contribue à 5 coopératives comprenant 290 membres réparties sur 2 communes. Ce partenariat public-privé permet d'associer les communautés du périmètre de l'usine comme planteurs et exploitants de palmiers à huile. Formés par le programme, ils peuvent, ainsi, bénéficier d'un revenu additionnel. L'un des clients suisses du groupe est, d'ailleurs, partie prenante dans le financement de cette initiative et répercute l'image positive sur ses propres produits. Au delà, la société promeut, également une association dédiée à l'émancipation des femmes « l'Etoile de Venus » dans ce contexte rural. Elle offre à 82 femmes la possibilité de produire des jus de fruits, des confitures...pour leur donner accès à une part d'indépendance. Côté caritatif, « Les Orchidées Blanches », créée il y a 50 ans par Mme Odette et M. André pour venir en aide aux parents d'enfants handicapés, reçoit 29 millions d'Ar par an pour son antenne de Tana et 13 millions d'Ar pour celle de Tamatave. Pour parfaire le tableau, l'entreprise contribue à hauteur de 40 millions d'Ar chaque année à l'association qui gère la cafétéria du personnel.



Hommage à Ykbal Hirdjee



Le groupe lance des programmes d'accompagnement des populations dans les campagnes : construction d'écoles et de structures de santé, campagnes de vaccinations, d'éducation à l'hygiène et d'alphabétisation. L'homme est au cœur de ce concept de commerce équitable dont il est un pionnier et un chantre.

Ykbal le constate tous les jours : la privation de la filière créée des abus, la politique s'en mêle, les pratiques douteuses gangrèment le monde de la vanille. Qu'importe, il résiste et ne cède pas aux sirènes d'un quelconque trafic, si rémunérateur soit-il. Ses valeurs ne peuvent pas concevoir le sacrifice des petits producteurs et des professions intermédiaires qui n'aboutit qu'à une détérioration de la qualité des produits et, au final, abîme l'image de Madagascar sur la scène internationale. Le milieu doit se réguler. Il prend sa part pour défendre un système qui rémunère justement les exploitants de vanilliers, puis, en cascade, les autres maillons de la chaîne, les collecteurs, les préparateurs...S'il sait garder ses distances avec le pouvoir politique et éviter les relations conflictuelles pour préserver les intérêts de l'entreprise, l'humaniste peut avoir le verbe haut et taper du poing sur la table quand il sent ses convictions menacées par les dérives.

Dernière innovation en date, la création d'ORKIDEX, spécialisé dans l'extraction de vanille, avec son partenaire et ami français depuis 35 ans, Hervé Prime, devenu son associé pour cette nouvelle aventure. « Notre relation s'est forgée, année après année, dans un contexte d'exigence, de rigueur voire de dureté qu'est le monde des affaires. Quand ce rapport est devenu une véritable amitié, il n'en était que plus solide », confie l'industriel français. Et d'ajouter : « Pour Ykbal, l'amitié se conjugue avec l'estime. ». Là encore, la décision vient du désir d'intégrer l'ensemble de la chaîne pour la tirer vers le haut et ne plus voir la valeur ajoutée de la transformation échapper au pays.

M. Ykbal est parti très vite, trop tôt. Il laisse les commandes du groupe à son fils Hasnein qui, depuis 2012, s'est immergé dans l'entreprise pour en connaître tous les recoins, tous les métiers et toutes les subtilités. (Voir entretien ci-contre)

Pas une journée ne débute sans que M. Ykbal HIRIDJEE ne rende visite aux ouvriers dans les ateliers de la sacherie ENDUMA à Sarapody Tanjombato pour sentir le pouls de l'activité et discuter avec ces femmes et ces hommes qui font tourner la machine et auxquels il est si attaché. Le patron paternaliste habite sur place, dans l'enceinte du site industriel autrefois domaine familial, comme en témoigne l'immense maquette qui accueille le visiteur. M. Ykbal ne dirige pas seulement l'entreprise. Il la vit, il la respire, il ressent ses bruits et ses odeurs, elle coule dans ses veines. A force de volonté, de pugnacité et doté d'un esprit visionnaire, il a bâti le groupe, redevenu TRIMETA, sans jamais renoncer à ses idéaux, ses convictions éthiques et ses valeurs d'humanité.

La disparition brutale de son frère Aziz contraint Ykbal à interrompre ses études en hautes finances, à l'Université Paris Dauphine, en France, pour reprendre les rênes de la fabrique de sacs en polypropylène tissé que son aîné avait créé quelques temps plus tôt, en 1976. Il a, alors, 27 ans. Mû par une véritable passion pour l'industrie, il fait de l'usine un modèle de réussite. Ce souci d'être, sans cesse, à la pointe de l'innovation, tant sur plan technologique que sur celui de la formation

de ses équipes, sera l'un des marqueurs de la gestion de l'industriel. Les sacs en PP sont utilisés pour le stockage et le transport des productions agricoles : riz-paddy, de produits de rente (Café, vanille, poivre, baies roses,...), de grains secs (Haricots, lentilles,...). Puis, de nouveaux tissages étoffent la gamme pour des emballages destinés aux minerais et autres produits industriels. Les sacs ENDUMA inondent le marché, identifiés par leurs couleurs, la signature Enduma, ou frappés du logo des clients, notamment le fameux « sac charrette ». L'entreprise est prospère.

Mais le visionnaire ne veut pas, ne peut pas se contenter d'être un acteur, même majeur, sur le marché des contenants. Il s'intéresse aux contenus, les épices et la vanille, au moment de la privatisation de la filière. Dans ces années 1990, Ykbal est un précurseur en investissant dans des installations de production aux normes internationales à Sambava et Tamatave. Ce qui lui vaut rapidement la confiance des marchés européens, américains et asiatiques. Ce lien étroit et loyal s'amplifie encore, dans les années 2000, quand Trimeta s'engage dans le Fair Trade et assure à tous les partenaires de la chaîne une juste rémunération.

Passionné, intègre et fer de lance des bonnes pratiques, créateur sans relâche au bénéfice de son entreprise et, au delà de l'industrie manufacturière et agro-alimentaire de Madagascar, M. Ykbal HIRIDJEE n'a jamais cédé à la facilité pour être toujours exemplaire. Il disait de la vanille qu'elle n'était pas une matière première mais une matière vivante. Il a fortement participé à lui donner des lettres de noblesse en la portant au rang de produit d'exception.



Le groupe aujourd'hui...

L'organisation du Groupe Trimeta s'articule autour de 3 pôles:

- Les Industries du Plastique, représentées par Enduma Sa, leader sur le marché domestique des emballages en polypropylène destinés à la collecte et le transport des principaux produits agricoles et l'ensachement des produits de minerais La production de ces derniers, les Big Bags, a donné lieu à des investissements importants pour servir les deux plus grands projets miniers de Madagascar :

Sherrit à Ambatovy et QMM (ToORINTO) à Fort-Dauphin. Pour répondre aux contraintes actuelles de la préservation de l'Environnement, Enduma vient de lancer sur le marché local et régional (La Réunion et Île Maurice) de nouveaux sacs d'emballage dénommés « Non Woven Bags », non polluants à dégradation rapide. Elle emploie près de 650 personnes sur le site de Saropody Tanjombato. Enduma Sa a été primé au dernier salon RSE, en octobre dernier (Voir pages RSE).

- Le pôle Négoce à l'export, sous la dénomination de la Société Trimeta Agro Food. La vanille et le clou de girofle constituent les principaux produits collectés, conditionnés et exportés par l'entreprise. Les zones d'intervention se situent dans le Nord-Est (SAVA) et dans les autres régions

- Propices à la culture de ces produits (ANALAJIROFO, ANTSIANANA, etc.). Dans ces deux domaines, elle est restée leader depuis son existence. Elle a commencé ses activités en 1996. Elle exporte essentiellement vers les États-Unis, l'Europe et le Japon sous différents label bio: UEFT Rainforest Alliance Herbs and Spices, Fairtrade, Flocert ou encore Ecocert. Pour la nouvelle campagne 2023-2024, Trimeta Agro Food mise énormément sur le girofle pour sans pour autant délaisser la vanille. Les achats de produits sont maintenus à un niveau élevé pour préserver les revenus des petits producteurs, récoltants et tous les maillons de la chaîne dans la période délicate que traverse ce marché. Côté girofle, tous les indicateurs sont au vert : récolte abondante (20.000 Tonnes), bonne qualité avec des gros clous, existence d'une importante demande soluble sur tous les marchés internationaux européens, américains et surtout asiatiques (Indonésie, Inde), avec des prix à des niveaux acceptables.

Par ailleurs, en 2004, Trimeta a pris le contrôle du Groupe CEVOI/MILLOT, très actif dans les filières vanille et produits agricole de rente, particulièrement le cacao labellisé « produit de domaine » faisant partie des meilleurs « cacao fins » du Monde. C'est une des plus grandes unités industrielles du chocolat en Europe qui achète pratiquement en exclusivité ce cacao haut de gamme. Enfin, depuis 3 ans, l'entreprise a scellé un partenariat avec un groupe français de premier ordre dans l'industrie des arômes alimentaires et cosmétiques en créant une Unité Industrielle d'extraction de vanille « OR-KIDEX » dans le giron du Complexe industriel de la Société Enduma à Saropody-Tanjombato. Les différentes entités du pôle emploient 2000 personnes à temps plein sur les sites de Tana, Tamatave et Sambava.

- L'Immobilier et l'hôtellerie constitue un pôle de soutien. L'entité dénommée « Société Immobilière Michelin - SIM », connue sous la marque WIMMO, gère et exploite le gros du patrimoine immobilier (bâtiments et terrains) du Groupe Trimeta et se positionne pour l'essentiel comme bailleur industriel. Elle a la particularité de proposer aux clients qu'elle héberge des espaces de stockage dotés d'une ingénierie de haut niveau, conçue et adaptée avec et pour chaque utilisateur. Le volet hôtellerie est chapeauté par ALMA. Elle exploite des villas de luxe destinées à des strates de clientèle haut de gamme dans l'île de Nosy Be et a accueilli ses premiers occupants au début du mois d'octobre.

Ils témoignent :

Jean de Dieu RANDRIANOMENARISOA, Secrétaire Général du groupe et collaborateur depuis 28ans : « L'entreprise n'avait aucun secret pour lui car il détenait l'information à la source par son lien étroit et permanent avec les employés. Quand un cadre évoquait un problème en comité de direction, il répondait inlassablement « Oui, je sais déjà! » Et par le dialogue direct, il l'avait souvent déjà résolu »

Hervé PRIME, partenaire en affaires et ami depuis 35 ans : « Ykbal parlait avec les hommes sans distinction de rang social, avec le même intérêt pour l'autre et

la même authenticité. Lors d'un voyage en Inde, nous sortions d'une négociation importante avec un grand patron et dans le tuk tuk qui nous ramenait à l'hôtel, il s'est mis à discuter avec le chauffeur. L'homme venait d'acheter son véhicule et il lui a parlé de son investissement, de ses perspectives de recettes. Avec la même sincérité que s'il discutait d'un business plan avec le P-DG d'une multinationale ».

Compagnon de route pendant 35 ans, **Haideraly SULAMANJI** se souvient d'un homme "doté d'un sens aigu de l'analyse, toujours à l'affût du moindre détail dans ses affaires. Le survol ou l'improvisation ne faisait pas partie de sa quête d'urgence,

qu'il s'appliquait d'abord à lui-même.

Son ami et confident, **Philippe FONTAYNE**, se souvient: "Nous étions sur le tarmac d'un aérodrome de la région SAVA et un exportateur vient vers Ykbal pour le supplier de lui acheter 10 tonnes de vanille à un très bon prix. A mon grand étonnement, il refuse en expliquant au vendeur que le prix allait grimper très vite et qu'il avait tout intérêt à garder sa production. Deux mois après, les prix ont doublé. Et quand je lui demande s'il n'est pas passé à côté d'une bonne affaire, il me répond: "Peut-être, mais je me suis fait un ami pour la vie"



Interview

Hasnein HIRIDJEE



Désormais aux commandes du Groupe Trimeta, Hasnein HIRIDJEE, bientôt 37 ans, se livre sur cet héritage

Quel type de groupe vous laisse votre père aujourd'hui ?

Succéder à Ykbal HIRIDJEE, c'est, avant tout, hériter d'une vision et d'une passion de l'industrie où se conjuguent des valeurs, de l'éthique et le respect de l'humain. TRIMETA est un groupe performant où l'on prône la qualité du travail et des produits et qui s'évertue à répondre aux normes internationales les plus exigeantes. Mon père a toujours été un entrepreneur soucieux de respecter, voire d'anticiper, ces règles qui prouvent que Madagascar peut satisfaire aux critères les plus stricts en terme de qualité et de service. TRIMETA est, aussi, un groupe très organisé, où la notion de rigueur est primordiale, avec des collaborateurs compétents, motivés pour poursuivre et accroître le développement qu'il a su insuffler aux entreprises. C'est, à la fois, un honneur et une lourde responsabilité qu'il m'ait désigné comme son dauphin et je veillerai à ce que ses fondamentaux guident toujours la conduite du groupe.

Vous avez passé 12 ans à ses côtés à observer et apprendre le groupe. Qu'est-ce que vous en retenir ?

Pendant ce temps auprès d'Ykbal HIRIDJEE, j'ai appris beaucoup sur ce pays dont il était passionné, sur les différents métiers qu'il a exercés ou dans lesquels il se projetait. Et, à travers eux, on apprend sur les produits, sur tous les maillons des filières de production et sur les régions, toutes particulières. Il m'a enseigné la rigueur, toujours, l'ambition et le respect des fondamentaux du marché, d'une organisation. Et surtout honorer ses engagements vis à vis des clients, fournisseurs ou partenaires financiers.

Comment la relation avec votre père a évolué durant cet apprentissage ?

Au début, j'étais le stagiaire en bout de table, à écouter ses interactions avec ses équipes ou ses partenaires. Mon père était très méritocrate vis à vis de ses collaborateurs et spécialement de ses enfants. Il nous demandait de le surprendre, de réfléchir plus vite et plus loin que lui. Il voulait s'assurer que ses héritiers étaient d'abord capables de perpétuer ce groupe qu'il avait mis 40 ans à bâtir sans avoir pu finir ses

études, sans avoir connu la même jeunesse confortable que nous. Porter le nom sur le passeport n'était pas suffisant. Il fallait être capable de comprendre, de suivre mais surtout d'être plus performant, plus précis notamment en adaptant les nouvelles techniques et technologies aux besoins du groupe. Être à la pointe du progrès faisait partie de ses préoccupations majeures. Puis au fur et à mesure des galons que j'ai pu acquérir, une véritable dialogue s'est instauré entre nous, des échanges où se confrontaient des idées générationnelles. Il a toujours pris le temps d'écouter; de questionner, de challenger, de tester et de laisser faire quand l'idée lui semblait bonne. Et il m'a aussi permis d'apprendre de mes erreurs et de mes échecs, à condition de ne pas faire deux fois les mêmes. En même temps, il m'a toujours incité à entreprendre, à ne jamais avoir peur.

Quelles ont les consignes qu'il vous a données pour conduire Trimeta vers de nouveaux succès ?

Dans le plus pur respect de ses valeurs, nous allons diriger l'entreprise avec de l'éthique, selon le dessin que nous avons tracé ensemble. Cette notion a tout son sens aujourd'hui à Madagascar avec les projets sociaux et de la RSE. Nous allons accentuer l'excellence en améliorant encore les normes de qualité, au niveau des produits, des services des conseils et des conditions de travail, dans le but d'accroître la performance. Travailler bien et travailler mieux. Nous allons amplifier notre présence dans nos métiers mais aussi explorer de nouveaux marchés pour répondre à l'évolution de la demande. Tout ceci doit constituer une source de fierté pour tous les employés, cela renforce le sentiment d'appartenance à la famille TRIMETA.

Comme mon père l'avait initié, notamment avec ORKIDEX, le challenge de ma génération est de créer de la valeur ajoutée à Madagascar en investissant dans la transformation des matières premières. Nous sommes aussi très concernés par les problématiques environnementales, surtout dans nos secteurs du plastique ou de l'immobilier. L'industrie Malagasy doit être vertueuse pour le bien du pays et de ses habitants et nous y apporterons notre contribution avec force et détermination

MAKIPLAST

LA QUALITÉ POUR LONGTEMPS

NOS GAMMES de PRODUITS



BACS ALIMENTAIRES



LOISIRS



POUBELLES



DIVERS



SÉCURITÉ



CITERNES
SOLUTIONS DE STOCKAGES



CITERNES ATLAS



FOSSES SEPTIQUES



SÉPARATEURS
DE GRAISSE



SÉPARATEURS À
HYDROCARBURES

Makiplast

trade@makiplast.com

Andoharanofotsy PK 11 Route d'Antsirabe, Antananarivo 102

22 467 12
032 07 467 12
038 07 467 12



Kaopy iray ihany dia mahababo ny fontsika





Économie

► Monde



L'activité mondiale ralentirait en 2023 à +3,0 % (après +3,5 % en 2022), selon les données fournies par le Ministère français de l'Économie. Ces perspectives de freinage recouperont celles avancées par le Fond Monétaire International à 2,8%. C'est en grande partie une conséquence du resserrement monétaire pour réduire l'inflation. En 2024, l'économie mondiale croîtrait au même rythme toujours inférieur à sa moyenne pré-covid (+3,0 %), la poursuite du ralentissement dans les pays avancés étant compensée par une croissance plus soutenue dans certains pays émergents.

Dans les économies avancées, l'activité a mieux résisté que prévu au premier semestre 2023 : le ravitaillement en énergie cet hiver a été maintenu en Europe, et les entreprises ont bénéficié du relâchement des tensions d'approvisionnement. Le ralentissement de l'activité en 2023 et 2024 reflète en premier lieu le durcissement monétaire et son impact sur l'investissement. La trajectoire de croissance de chaque pays dépend aussi de ses capacités de rattrapage résiduelles après la crise sanitaire, notamment en termes de consommation, plus importantes en zone euro qu'aux États-Unis, et de son degré d'exposition au commerce mondial, qui pèse particulièrement sur l'Allemagne.

Au sein des économies émergentes, l'activité resterait globalement dynamique en 2023, mais présenterait des premiers signes d'essoufflement. En particulier, la Chine connaîtrait un rebond (+5,0 %) plus

limité qu'initialement anticipé en raison de la faible reprise de la consommation et d'un soutien limité des autorités dans le contexte de la crise immobilière. En 2024, la plupart des économies émergentes bénéficieraient de la baisse des pressions inflationnistes et de la détente des politiques monétaires.

Le commerce mondial ralentirait fortement en 2023, traduisant la forte contraction des échanges à l'hiver 2022-2023, avant de se normaliser en 2024. La demande mondiale baisserait légèrement en 2023, en lien avec la contraction des importations dans les pays avancés, avant de rebondir en 2024, portée en particulier par l'accélération de l'activité en zone euro. « Le moyen le plus sûr de faire reculer la pauvreté et de favoriser la prospérité est l'emploi, et le ralentissement de la croissance rend la création d'emplois beaucoup plus difficile, souligne le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga. Il est important de garder à l'esprit que les prévisions de croissance ne sont pas une fatalité. Nous avons la possibilité d'inverser la tendance, à condition d'y œuvrer tous ensemble. »

Jusqu'à présent, la plupart des économies émergentes et en développement n'ont été que peu affectées par les turbulences bancaires récentes dans les économies avancées, mais elles évoluent désormais dans des eaux dangereuses. Avec le durcissement croissant des conditions de crédit au niveau mondial, 25 % d'entre elles

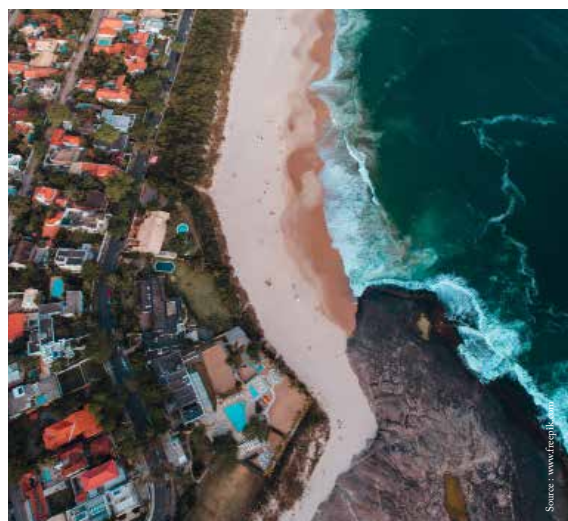
ne peuvent plus accéder aux marchés obligataires internationaux. La situation est particulièrement critique pour celles qui présentent des vulnérabilités sous-jacentes telles qu'une faible solvabilité. Les projections de croissance pour 2023 sont inférieures de moitié à celles d'il y a un an, ce qui rend ces économies très vulnérables à de nouveaux chocs.

Par ailleurs, le rapport fournit une évaluation complète des enjeux de politique budgétaire auxquels sont confrontées les économies à faible revenu. Ces pays sont en grande difficulté. La hausse des taux d'intérêt a aggravé la détérioration de leur situation budgétaire au cours de la dernière décennie. La dette publique y représente aujourd'hui en moyenne 70 % du produit intérieur brut (PIB). Les paiements d'intérêts absorbent une part croissante de recettes publiques déjà limitées. Quatorze pays à faible revenu sont déjà surendettés ou fortement menacés de l'être. Les pressions sur les dépenses s'accroissent dans ces économies. Les chocs négatifs comme les événements climatiques extrêmes et les conflits sont plus susceptibles de faire basculer les ménages dans la précarité dans les pays à faible revenu que partout ailleurs, en raison de l'insuffisance des filets de protection sociale. En moyenne, ces pays ne consacrent que 3 % de leur PIB à leurs populations les plus vulnérables, ce qui est bien inférieur à la moyenne de 26 % pour l'ensemble des économies en développement.

► Afrique Océan Indien

Selon la Banque Mondiale, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait encore reculer à 3,2 % en 2023 avant de remonter à 3,9 % en 2024. Le revenu par habitant devrait progresser de moins de 1 % par an en moyenne en 2023-2024 : dans plus d'un cinquième des économies de la région, dont les trois plus importantes, la hausse moyenne du revenu par habitant sur la période ne devrait pas dépasser 0,5 % et l'évolution sera négative dans plus d'un dixième des pays. Ainsi, les perspectives de réduction de la pauvreté restent sombres, avec près de 40 % de la population d'Afrique subsaharienne vivant dans des pays où le revenu par habitant sera plus faible l'année prochaine qu'en 2019.

Les perspectives sont sujettes à de multiples risques de détérioration, car l'activité mondiale pourrait ralentir plus rapidement que prévu si la réouverture de l'économie chinoise ne parvient pas à générer une reprise durable ou si les conditions financières mondiales se resserrent davantage. Des conditions météorologiques extrêmes plus sévères et l'aggravation de l'insécurité dans des pays déjà éprouvés par la fréquence accrue de ces événements pourraient peser davantage sur la croissance et provoquer des crises humanitaires prolongées.



L'Afrique du Sud devrait connaître une croissance économique relativement faible au cours des prochaines années. En cause notamment, la grave crise énergétique que traverse actuellement le pays. Celui-ci est, en effet, confronté à des coupures massives de courant en raison des défaillances d'Escom, l'entreprise publique d'électricité.

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 405,9 milliards de dollars en 2022, l'Afrique du Sud est l'un des pays africains créant le plus de richesses. Seuls le Nigeria et l'Égypte font mieux, avec un PIB de respectivement 477,4 et 476,7 milliards de dollars. Rapporté à la population, le PIB de l'Afrique du Sud est 6 018,5 dollars par habitant. Il s'agit d'un niveau comparable par exemple au Paraguay et à la Bosnie-Herzégovine.

L'Afrique du Sud génère, à elle seule, près de 20 % du PIB de l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

Selon la classification du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Afrique du Sud dispose d'un niveau « élevé de développement humain ». Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,713, elle se situe au 109e rang mondial. Comme la Namibie, l'Afrique du Sud pâtit, par rapport aux pays disposant d'un niveau de développement similaire, d'une faible espérance de vie à la naissance : 62,3 années. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette situation s'explique principalement par la prévalence de la tuberculose et du VIH. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH (ONUSI-Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'atonie de la croissance économique en Afrique du Sud. Le pays souffre, tout d'abord, d'une grave crise énergétique. En raison des défaillances d'Escom, l'entreprise publique d'électricité, accusée de mauvaise gestion et de corruption, l'Afrique du Sud connaît des coupures de courant pouvant aller jusqu'à 12 heures par jour ! La situation est si grave

que le gouvernement sud-africain a temporairement décrété l'état de catastrophe nationale au début de l'année 2023.

Ensuite, à l'instar de la politique menée par de nombreuses banques centrales dans le monde, la Banque centrale sud-africaine a procédé à une remontée progressive des taux d'intérêt depuis l'été 2021 afin de lutter contre l'inflation. Couplé à un chômage particulièrement – le taux de chômage atteint 32,6 % –, ce durcissement de la politique monétaire pèse négativement sur la demande intérieure, en décourageant la consommation et l'investissement.

DA) estime, en effet, à 45 000 le nombre de morts imputables chaque année au sida. Par ailleurs, le taux de prévalence du VIH atteint, en Afrique du Sud, près de 17,8 % !





RSE

Le secteur privé au secours de la biodiversité



Alain Liva Raharijaona, Directeur Exécutif de la FAPBM livre les enjeux de la collaboration entre les entreprises et l'organisation de sauvegarde du patrimoine naturel vivant et des écosystèmes



Comment fonctionne la FAPBM et quelle est sa finalité ?

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar est un mécanisme de financement de ces espaces qui renferment la grande partie de la biodiversité de l'île, particulièrement dans des parcs ou ce que l'on nomme des « aires protégées ». La FAPBM a vu le jour il y a une quinzaine d'années. A l'origine, elle a été créée par trois institutions, dont deux ONG internationales, à savoir la Conservation International et le WWF, et par l'Etat.

Notre façon de travailler est assez simple: nous sommes un fonds fiduciaire : Nous disposons d'un capital qu'on investit sur les marchés financiers internationaux, et nous utilisons uniquement les revenus du capital pour financer les aires protégées. A l'heure actuelle, nous disposons d'un capital de 140 millions de dollars dont 60% viennent de la coopération allemande, à travers la KfW, et 20% de la coopération française, à travers l'AFD. Nous avons aussi d'autres

contributeurs comme la Banque Mondiale. En 2023, nous finançons 64 sites soit 70 % des aires protégées existantes à Madagascar pour un montant total d'un peu plus de 5 millions de dollars. Ce nombre passera à 70 en 2024. Sur les cinq ans à venir, si les marchés financiers internationaux ne connaissent pas d'évolution dramatique, nous prévoyons un financement de 30 millions de dollars environ. Ceci n'est qu'une estimation car la FAPBM décide du financement chaque année. Je voudrais préciser que la Fondation est privée, dotée d'un conseil d'administration assez représentatif. D'ailleurs, deux de nos administrateurs viennent du secteur privé y siège. Cette indépendance et cette bonne gouvernance est un gage de confiance auprès des bailleurs.

Récemment, vous avez rencontré le président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM). Quel était l'objectif de la rencontre ?

La plupart des financements que nous recevons viennent de la coopération bi-

latérale de pays amis de Madagascar, ou d'institutions internationales. Le fait que nous ne recevons pas de financements proprement malgaches pour protéger notre biodiversité constitue, à mes yeux, une anomalie. Une des priorités de la FAPBM est donc de mobiliser les financements privés nationaux. C'est dans ce contexte que nous avons invité les présidents de groupements représentatifs du secteur privé dont le SIM, GEM et le Fivmpama à une rencontre informelle. Nous leur avons expliqué l'importance et l'intérêt pour eux de financer la protection de la biodiversité. Nous disposons de tous les outils les accompagner. Nous avons évoqué la possibilité de créer un Fonds des entreprises pour la biodiversité. Les discussions n'en sont qu'à leur début car une telle initiative implique que les deux parties soient réellement convaincues de la nécessité de faire cet effort. En tous cas, le début de ces pourparlers est une première et nous sommes optimistes sur la suite.

Le message que j'ai délivré est que ces dépenses pour le maintien de la biodiversité ne sont pas de coûts, mais bien des investissements. Sauvegarder la biodiversité, c'est par exemple garantir l'accès à l'eau, la fertilité du sol, et la qualité de l'air. Je prends un exemple : la production de la centrale hydro-électrique d'Andekaleka dépend du débit du fleuve Mangoro. Or, cette eau provient d'une aire protégée en amont de la centrale. Maintenir cette aire protégée permet donc d'assurer la production d'électricité.

Justement, où en sont vos relations avec le secteur privé aujourd'hui ?

Elle en est à ses premières étapes. Il faut dire que le secteur privé en général et les parties prenantes dans la protection de la biodiversité n'ont pas toujours parlé le même langage, à quelques exceptions près. Mais nous avons décidé de faire le premier pas. Je suis d'autant plus à l'aise pour

m'adresser au secteur privé que j'exerçais dans le passé dans le secteur privé et qu'à ce titre, j'étais membre du SIM. Je connais le secteur privé et je suis conscient de leurs difficultés. Pour en revenir à votre question, nous avons travaillé durant trois ans avec QMM dans la région Anosy pour le financement d'une aire protégée non loin des sites de production.

Et très récemment, nous avons signé une convention avec la BNI pour financer une activité de restauration dans une aire protégée située sur la RN2, appelée Maromizaha. Nous nous approchons aussi d'autres organismes bancaires et entreprises. Nous constatons que l'intérêt du secteur privé est grandissant. Mais cette prise de conscience prend du temps car elle ne figure pas vraiment dans l'ADN des entreprises.

Comment ce financement prend forme, concrètement, sur le terrain ?

De multiples formes d'intervention sont possibles. Nous souhaitons orienter nos partenaires du secteur privé vers l'aide

aux communautés qui vivent auprès des aires protégées, en ajoutant un volet social à l'objectif commun de sauvegarde de la biodiversité. Si les entreprises souhaitent participer aux efforts de reboisement, nous les encourageons à approcher les aires protégées pour faire de la reforestation. Mais il faut avoir à l'esprit que protéger une forêt est plus efficace, plus utile et moins coûteux que reboiser sur un espace détruit !

Quels sont vos conseils pour les entreprises qui souhaitent faire une action envers la protection de la biodiversité,



Mon principal conseil est d'identifier une aire protégée se trouvant dans les zones où l'entreprise travaille, soit qu'elle a son usine, soit qu'elle possède des terres ou des infrastructures de stockage. Il faut alors approcher l'ONG qui gère cette aire protégée pour engager une discussion. Mais l'entreprise peut aussi s'adresser directement à la FAPBM qui pourra faire une proposition adaptée aux contraintes et objectifs de l'entreprise. Je souhaite ici préciser que nous faisons une vérification pour nous assurer que l'entreprise partenaire ne mène pas d'activités destructrices pour la biodiversité et que les financements proposés ont une source légale.



Le mot de la fin ?

J'encourage vivement chaque entreprise, qu'elle soit une grande entreprise ou une PME, à engager une réflexion interne et voir dans quelle mesure elle peut contribuer à la protection de notre biodiversité. Il n'y a pas de petits moyens car chaque projet apporte un impact. J'espère aussi que cette proposition de mettre en place un Fonds des entreprises pour la biodiversité deviendra une réalité bientôt.

Nos Produits et Services Phares

- ÉPARGNE / PLACEMENT**
 Découvrez le Compte Épargne spécial et le Dépôt à Terme pour valoriser vos économies.
- OFFRES DE FINANCEMENT**
 Choisissez parmi nos crédits à court ou moyen terme, ou découvrez notre formule «J'emprunte pour Investir», pour développer votre entreprise
- CARTES BANCAIRES**
 Profitez des avantages des cartes VISA Gold et VISA Business
- PLATEFORMES**
 Simplifiez vos opérations bancaires avec BGFOnline, votre accès 24/7 à vos comptes
- LOCATION COFFRE FORT**
 Protégez vos biens les plus précieux en toute confiance

l'expérience bancaire en toute sérénité

tél : + 261 (0) 20 22 493 73
 mail : mg.eqc@bgfi.com
<https://madagascar.groupebgfibank.com/>

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



Chez Axelle, une RSE exemplaire comme mode de gestion



Axelle, une fabrique textile de vêtements haut de gamme femmes et enfants et d'accessoires, a structuré une démarche RSE très pointue, depuis 2022, impliquant les collaborateurs, les fournisseurs, les clients et la communauté locale. L'entreprise est installée à Lazaina dans la commune rurale d'Anosy Avaratra depuis 1995. Dans ce entretien, Vero Razanamparany, directrice RSE, partage le modèle.

Sur quoi repose votre approche RSE ?

Notre démarche est intégrée dans la stratégie de la société. Notre vision repose sur la qualité de nos produits mais aussi pour notre engagement sociétal. Elle s'appuie sur les trois piliers du développement durable : le social, l'environnemental et l'économique. Parmi ces enjeux, nous avons retenus l'éducation et l'employabilité, la protection de l'environnement et l'économie circulaire. Nous sommes très impliqués dans la communauté locale, nous la soutenons sur tous ces aspects

Concrètement, comment tout cela se traduit en actions ?

Les plus basiques d'abord. Nous offrons un cadre de vie sain, sécuritaire et qui procure du bien-être à nos collaborateurs. Nous mettons à leur disposition une cantine et une antenne médicale et une crèche d'entreprise. Pour favoriser l'acquisition et le maintien à l'emploi, nous avons créé l'École des Savoir-faire. C'est un centre de formation technique et professionnel, agréé par l'Etat, qui forme aux métiers artisanaux comme le crochet ou la broderie.

Les apprenants qui passent par cette école reçoivent une attestation reconnue par l'Etat et à 90% seront recrutés chez

Axelle. Comment intégrer ce centre ?

Il faut être âgé de 18 ans minimum. Il n'y a pas des restrictions. Nous recrutons les femmes, les hommes, les jeunes, et les moins jeunes avec ou sans expérience. Nous collaborons avec la commune et le fokontany. Nous les rencontrons régulièrement pour identifier les personnes sans emploi. Nous travaillons également avec Humanité et Inclusion qui nous a référé des personnes en situation de handicap à la recherche de travail. L'École a ainsi vocation à préserver un patrimoine artisanal, œuvrer à l'insertion professionnelle et contribuer à l'inclusion.

La démarche RSE implique le côté environnemental. Que faites-vous dans ce domaine ?

Nous avons deux projets phares. Le premier, c'est le reboisement. Aujourd'hui, nous avons décidé de le faire en interne. Après une formation pour assurer la survie du jeune plant, nous en avons distribué à nos collaborateurs pour qu'ils les plantent chez eux, sur leur propre parcelle. C'est aussi une manière de sensibiliser le collaborateur et sa famille à cet enjeu crucial. Une pépinière locale, avec laquelle nous avons signé une convention, nous fournit les jeunes plants. Nous avons également élaboré notre bilan carbone. A terme, l'idée est de pouvoir informer nos clients sur les émissions liées à la fabrication du produit chez Axelle, puis leur proposer des mesures de réduction de ces émissions.

Et sur le volet économie circulaire ?

Sur l'aspect production, nous surveillons nos consommations en énergie et avons amélioré notre parc industriel avec l'acquisition de machines à moteur basse consommation. Nous effectuons aussi le tri de déchets. Axelle collabore avec une entreprise située, aussi, dans la localité. Elle récupère nos déchets combustibles pour alimenter sa chaudière.

Nous réfléchissons, aussi avec nos clients, sur la revalorisation des chutes de tissus. Notre département développement a élaboré des produits à base de ces chutes de tissus dont la plupart sont devenus des accessoires. Nous avons également formé nos acheteurs à l'aspect environnemental, économique et social des achats afin de développer de bonnes pratiques responsables.

Qui est impliqué dans votre démarche RSE ?

Notre démarche est coconstruite avec nos parties prenantes : nous avons mené une enquête auprès de nos collaborateurs pour déterminer les thématiques auxquelles ils sont sensibles et nous échangeons régulièrement avec la commune et le fokontany. Nous avons également concerné nos fournisseurs. Chaque année, nous tenons un séminaire RSE avec eux pour rechercher ensemble les pistes d'actions conjointes. Par exemple, notre fournisseur de matières premières nous a proposé de récupérer des rouleaux de tissus afin de les réutiliser. D'autres nous ont proposé de changer les emballages, du plastique en tissus, pour pouvoir réduire la consommation de matière polluante.

Comment évaluez-vous la portée de votre stratégie RSE ?

Les indicateurs que nous avons retenus pour mesurer notre performance montrent que nous sommes en bonne voie. Cette année, nous avons obtenu notre label Engagé RSE selon la norme ISO 26000. Toutefois, la meilleure manière de constater si notre stratégie porte ses fruits, c'est auprès de ceux qui s'engagent pour Axelle et avec Axelle. La satisfaction des collaborateurs au travail, la stabilité de notre relation avec nos partenaires (clients et fournisseurs) et leur confiance nous renforcent dans nos choix. Et il est très satisfaisant d'observer les vies qui changent : des personnes passant d'une situation précaire à un revenu stable avec des conditions de travail décentes. Ce sont autant d'éléments qui nous encouragent à persévérer notre engagement sociétal.



Ulrichia Rabefitiavana
Manager d'INNOVEO



Cinq membres du SIM à l'honneur

La deuxième édition du Prix RSE organisée par Innoveo s'est déroulée au Carlton Anosy, le 6 octobre dernier. La cérémonie a mis en lumière les initiatives responsables mises en œuvre par des sociétés malagasy et permis de reconnaître et de récompenser les avancées significatives dans le domaine de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



En présence de représentants du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial, de dirigeants d'industries, cette deuxième édition a mis à l'honneur six catégories d'engagement, adaptées aussi bien aux grandes qu'aux petites et moyennes entreprises.

Cinq entreprises membres du SIM comptent parmi les lauréats :

- **ENDUMA** : dans la catégorie « Social », sous-catégorie « Qualité de vie et des conditions de vie au Travail » -Grandes entreprises ;
- **NEWPACK** : dans la catégorie « Social » Sous-catégorie « Qualité de vie et des conditions de vie au Travail » -moyennes et petites entreprises ;
- **VITOGAZ** : dans la Catégorie « Social », Sous-catégorie « Investissement Social » – Moyennes et Petites entreprises ;
- **STAR** dans la catégorie « Environnement » : Sous-catégorie « Processus éco-responsable » grande entreprise ;
- **Lecofruit du Groupe BASAN** : dans la catégorie « Economie », sous-catégorie « Achat local » - grande entreprise ;

Durant son allocution, Tiana Rasamimanana, le Président du SIM, a réitéré la nécessité pour les entreprises de se montrer attentives envers leurs communautés, de se comporter de façon responsables et de se poser comme des modèles de bonne conduite.

« Au sein de l'entreprise, les pratiques socialement responsables touchent les salariés, l'investissement dans le capital humain, la santé et la sécurité, ainsi que la gestion du changement », a-t-il précisé. Et d'ajouter, « ces pratiques écologiques responsables ont trait à la gestion des ressources naturelles utilisées dans la production : c'est la dimension interne de la RSE et cette dernière contribue à une meilleure gestion des ressources humaines ». Le président du SIM a insisté sur la nécessité d'intégrer la santé et la sécurité dans la RSE comme facteur naturel d'accroissement de la productivité. Une réduction de la consommation des ressources ou des émissions polluantes et déchets peut entraîner une diminution des répercussions néfastes sur l'environnement et réduire les factures d'énergie et les frais d'élimination des déchets. Il n'a pas manqué de mentionner la dimension externe qui, elle, concerne les communautés locales, les partenaires commerciaux, les droits de l'homme et les préoccupations environnementales à l'échelle planétaire.

La RSE a trait à l'intégration des entreprises dans leur milieu social. Ces dernières apportent leurs contributions à la communauté locale en fournissant des emplois, des salaires et prestations et recettes fiscales...En travaillant en étroite collaboration avec leurs partenaires commerciaux, elles réduisent la complexité et le coût de leurs opérations en augmentant la qualité. Elles constituent de véritables acteurs de l'environnement à l'échelon planétaire.

De plus en plus d'investisseurs entendent conjuguer rentabilité et responsabilité. La RSE a un enjeu économique en accroissant les gains de productivité et de compétitivité. Elle doit être comprise comme un investissement et non un coût.





SERVICE CLIENTS

Partage d'expériences - Demande d'informations

APPELEZ-NOUS



020 22 364 64

ECRIVEZ-NOUS



vitogazmadagascar



vitogazmadagascar



relationclient@vitogaz.mg

**Lundi au Vendredi 8H à 18H
Samedi 8H à 13H**



PLFI 2024 : Le secteur privé en pointe des propositions

Bien décidés à affirmer leur volonté d'être des acteurs proactifs, force de proposition pour l'Etat dans le cadre du dialogue public-privé, 9 groupements professionnels, représentants les secteurs clés de l'économie nationale, se sont concertés pour parler d'une seule et même voix. De ses consultations, résulte un dossier qui décline les points priori-

taires sur la thématique d'élaboration de lois de finances qui touche l'environnement des affaires.

Dès son introduction, le document affiche la détermination des auteurs : « L'élaboration des Projets de Lois de Finances (PLF) revêt une importance particulière pour le secteur privé dans la mesure où il s'agit

d'un outil d'orientation du développement socio-économique envisagé par l'Etat mais aussi d'un indicateur de référence en matière de sécurité juridique et de stabilité de régime fiscal et douanier ».

4 chapitres présentent les propositions prioritaires, lesquelles s'alignent totalement avec les objectifs de l'Etat :

GROUPEMENTS
FIVMPAMA - Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy
GEFP - Groupement des Entreprises Franches et Partenaires
EFOI - Entreprendre au Féminin Océan Indien
CMM - Chambre des Mines de Madagascar
CTM - Confédération du Tourisme de Madagascar
GEM - Groupement des Entreprises de Madagascar
SIM - Syndicat des Industries de Madagascar
FCCIM - Fédération des Chambres de Commerce et de l'Industrie à Madagascar
TT - Tranoben'ny Tantsaha



Au premier rang les représentants de l'Administration. Derrière eux, les dirigeants des Groupements du Secteur Privé

Soutenir les IDNs déjà établis et attirer de nouveaux IDEs et IDNs

« Pour mobiliser les investissements privés, aussi bien nationaux qu'étrangers, il est d'une importance capitale pour Madagascar d'établir un cadre juridique stable avec une régime économique attractif » préconise le texte. Et de préciser : « Définir des mesures fiscales ou douanières attractives sont parmi les arguments déterminants pour les investisseurs avant de s'établir »

Encourager la relance des activités économiques

Sur ce point, le document invite fermement l'Etat à prendre des mesures des mesures visant à soutenir les entreprises privées impactées par les crises multiples

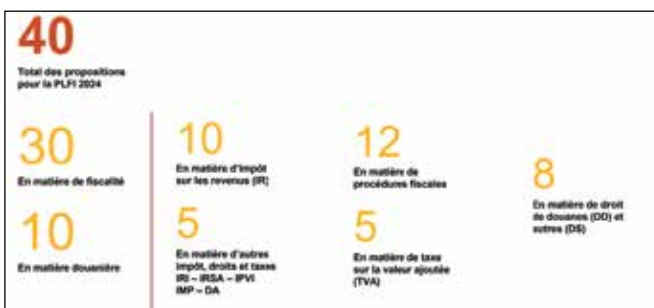
qui se sont succédées, afin de maintenir leur productivité voire même à les aider à se relever. Cela passe par des décisions sur la TVA sur la vente réalisée par les services de restauration, d'hôtellerie, les produits touristiques et les billets d'avion. Mais aussi par une révision des droits de douane sur les importations de matériels de construction de projets hôteliers agréés, sur l'importation de matériels pour la fabrication de systèmes d'énergie renouvelable et de droit de sortie sur les ressources naturelles non renouvelables.

Appuyer les efforts de formalisation acquis

Dans ce chapitre, le secteur privé affirme son besoin d'être soutenu fortement dans

les démarches de formalisation engagées en collaboration avec l'Etat. Pour y parvenir, la mise en place d'un cadre sécurisant est, donc, nécessaire pour maintenir les acquis sur le plan fiscal et juridique.

Le document précise que : « Ces propositions soumises par le secteur privé pour la PLFI 2024 sont celles qui nécessitent des toilettages législatifs, celles qui n'ont pas besoin d'être appuyé par une étude de dépenses fiscales, celles qui requièrent plus de précision sur des pratiques déjà existantes, celles qui demandent une modification et/ou un établissement des textes réglementaires ».





Le service MyAccès de l'AccèsBanque s'est vu décerné le prestigieux prix "Product Innovation of the Year" par la Société Financière Internationale pour Global SME Finance.

MyAccès permet aux clients de l'AccèsBanque de gérer leur compte via l'application Meta's Messenger et Viber. « C'est une grande fierté pour nous ! Tous les outils permettant d'assurer les services financiers proposés à l'AccèsBanque sont développés en interne et donc par les Malagasy. C'est la preuve de nos capacités de développement qui est confirmée, aujourd'hui, par cette distinction » s'enthousiasme Mikhaïl Velichko, CEO d'AccèsBanque. « Avec MyAccès, nous voulions proposer un outil facile d'utilisation et abordable grâce à une interface compréhensible et simple »



Ce service a été lancé en 2018. Avec MyAccès, les utilisateurs peuvent effectuer des virements de compte à compte instantanément, demander un crédit à la hauteur de 500 000 ariary octroyé immédiatement si les conditions sont remplies. Les clients peuvent, également, procéder au paiement des factures d'eaux et d'électricité, de leur connexion internet ainsi que d'autres options. Tous ces services proposés sur MyAccès sont gratuits et instantanés. Des fonds peuvent être retiré auprès des agents MyAccès, au nombre de 1 300, répartis sur tout le territoire de Madagascar, ou retirer par carte bancaire auprès des guichets automatiques. L'AccèsBanque émet trois types de carte: Visa, Mastercard et UnionPay.

« MyAccès permet, aussi, de recevoir de l'argent envoyé sur money gram. Au tout début, nous avons lancé des fonctionne-

ments basiques comme la consultation de solde et les cinq derniers relevés de compte. Auparavant, un virement prenait environ 10 minutes. Depuis 2019, on peut l'exécuter instantanément et, au fur et à mesure, d'autres fonctionnalités sont apparues. Il est, ainsi, possible d'ouvrir un compte AccèsBanque grâce à plateforme.» remarque Narindra Randrianarisoa, directeur général adjoint en charge du business development. « Nous avons récemment conclu un partenariat avec Cotisse, permettant aux clients de payer les tickets soit auprès du bureau de Cotisse, soit en ligne. Plus de 34 000 personnes ont souscrit à MyAccès. Notre objectif prioritaire est d'offrir aux clients un accès à tous nos services sans être obligé de se rendre en agence.» Pour l'International Finance Corporation, MyAccès se distingue par sa praticité et sa prise en compte du quotidien des clients.

AccèsBanque souhaite exprimer sa profonde gratitude à ses équipes dévouées, à ses clients et à ses partenaires. Leur soutien et leur collaboration ont permis de donner vie à MyAccès, de le faire évoluer jusqu'à franchir cette étape importante. AccèsBanque est un établissement reconnu pour son engagement permanent dans l'innovation et la recherche de l'excellence, fier de ses collaborateurs passionnés, toujours motivés à résoudre des problèmes concrets, AccèsBanque repousse continuellement les limites pour offrir des solutions novatrices qui ont un impact significatif. « Notre banque est surtout réputée pour octroyer facilement les crédits. Plus de 1 000 demandes sont traitées chaque jour. Et la décision finale d'accord prend en moyenne 42 minutes » conclut le CEO d'AccèsBanque.

Le soutien du SIM à ses membres



Soatiana RAJOELISOA

Directrice Exécutive du SIM (Mai à Octobre 2023)

Dans quels domaines, le SIM peut-il intervenir pour venir en soutien juridique à ses adhérents ?

Le SIM, en tant qu'Association ayant pour objectif la défense et la protection des intérêts de ses membres, peut intervenir et venir en soutien juridique à ses adhérents lorsque ces derniers sont victimes d'injustice dans la mise en œuvre de leurs activités. Il peut, notamment, s'agir de concurrence déloyale, de chantage, de menaces ou de pressions, de harcèlement ou d'acharnement par rapport à une situation donnée. En résumé, le SIM se doit de protéger ses membres contre toutes formes de pratiques malsaines.

De quels moyens et de quels outils dispose le syndicat pour y parvenir et quel

rôle joue-t-il précisément ?

Le Syndicat dispose d'abord des savoir-faire techniques et juridiques de ses membres auquel le Groupement peut avoir recours en cas de besoin. Les structures de gouvernance, notamment les commissions thématiques et par filières, le Comité Directeur, le Conseil d'Administration ainsi que la consultation régulière et permanente de ses membres, par email ou communication électronique, ou à travers des réunions et des séances de renforcement de capacité, constituent le premier outil à la disposition du Syndicat. Elles permettent des moments d'échanges et de réflexion puis de prise de décision au niveau interne avant le recours aux acteurs externes.

Les expériences en relations et en affaires publiques de son Président, des membres de la gouvernance et de celles de tous les patrons d'industries composant le Groupement, constituent également un autre outil stratégique à déployer par le Groupement dans ses missions de lobbying auprès des autres acteurs nationaux et internationaux (secteur public, bailleurs et partenaires techniques et financiers, société civile, responsables du monde scientifique et de la recherche à Madagascar et même membres du secteur privé international). Le recours aux divers réseaux économiques et décideurs issus de ces autres secteurs autres que privés sont réguliers à chaque fois que cela est nécessaire. Et ce, pour la défense de l'intérêt en jeu de chaque membre ou pour la protection des intérêts de tous les membres.

Enfin, le SIM fait partie du GEM ou Groupement des entreprises de Madagascar qui est une confédération d'organisations professionnelles et interprofessionnelles nationales, de groupements interprofessionnels d'envergure et des entreprises directement affiliées. En tant que membre, le SIM peut ainsi recourir au GEM pour la résolution des problèmes auxquels ses membres sont confrontés. Sa collaboration avec les autres groupements comme le FIVMPAMA, le GEFP etc... constitue également un outil important de lobbying. Ce fut le cas lorsque les membres du SIM et du GEFP ont décidé d'envoyer une lettre de doléance à SEM Le Président de la République face à la situation critique sur la fourniture d'énergie à Madagascar il y a quelques mois ou lors de la formulation des propositions du Secteur Privé pour la Loi de Finances initiale 2024

Le recours à l'aide du SIM par ses membres est-il fréquent ?

Il n'y a pas de statistiques précises mais nous pouvons dire que nos membres font appel à l'expertise, à la demande d'appui et d'accompagnement, aux demandes d'intervention et de médiation de notre organisation à chaque fois qu'ils estiment que cela est nécessaire et surtout opportun.



Fonds national pour le développement industriel

Pour un financement viable et à long terme du secteur de l'industrie



A l'initiative du SIM, conscient de la nécessité de renforcer les soutiens financiers aux industriels, l'Etat et le secteur privé, avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF) ont travaillé à la mise en place du Fonds national de développement industriel (FNDI), prévu dans la loi sur les investissements, adoptée le 22 mai 2023, au niveau de l'Assemblée nationale.

Le FNDI est un fonds de Partenariat public privé (PPP), viable à long terme, afin de mieux inciter le secteur privé à s'impliquer dans le développement d'infrastructures. Le FNDI fournira également une aide financière aux femmes et aux jeunes entrepreneurs, mais également aux PME Malgaches tout en accompagnant leur intégration dans la chaîne de valeur industrielle. Cette catégorie d'entreprises représente d'ailleurs une part importante dans le tissu économique du pays. On recense à Madagascar près de 262 100 PME et TPE formelles. Sans compter les Unités de production informelles (UPI) dont la part dans le produit intérieur brut (PIB) du pays avoisine les 60%.

La mise en place de ce fonds devrait donc répondre au besoin de financement des opérateurs privés dans le secteur industriel. Selon la loi sur le développement de l'industrie, l'approbation du décret d'application, toujours en attente de publication, permettra la concrétisation du fonds, qui a pour objectif de mobiliser un montant total de 300 millions de dollars sur une période de six ans, soit 50 millions de dollars par an. Les détails opérationnels de la collecte de ces fonds seront ensuite élaborés avant de tester l'efficacité de ce levier. Outre, l'appui financier, le FNDI comporte également un autre volet d'assistance technique visant à renforcer les capacités, la stratégie, la gestion et le développement d'affaires des bénéficiaires.

Le travail d'opérationnalisation du FNDI s'est accéléré depuis la signature du Pacte de l'industrialisation fin juillet 2023 entre le secteur privé et l'administration publique. Les signataires du pacte sont allés à la rencontre des professionnels de l'investissement à Paris en septembre dernier, après le lancement d'un appel d'offres international par le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC) en août 2023, en vue de recruter une société de gestion. Il s'agit là du processus nécessaire à entreprendre pour activer le FNDI.

Le Projet d'appui à l'industrialisation et du secteur financier (PAISF), financé par la Banque africaine de développement (Bad) via un prêt d'environ 14,52 millions d'euros, vient en appui à la création de cet instrument de financement en plus de son assistance technique.

FNDI : Ce que disent les statuts

Le FNDI est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Elle a pour objet la gestion et l'exploitation des ressources financières qui lui sont attribuées en vue de faciliter le développement économique de Madagascar dans le secteur industriel, notamment au travers de soutien financier et non financier aux Entreprises Industrielles Agréées ; la coordination des dispositifs d'appui au développement industriel, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Les ressources initiales du FNDI S.A. sont constituées des dotations en capital social et des fonds prévus au bénéfice du FNDI S.A. par l'accord de prêt entre la République de Madagascar et le Fonds Africain de Développement dans le cadre du Projet d'Appui à l'Industrialisation et au Secteur Financier (PAISF).

Le capital social initial du FNDI S.A. est fixé à dix millions Ariary soit cinq cent actions au nominal de vingt mille Ariary. Il est détenu par l'État à hauteur de 30% et 10 groupements professionnels, dont le SIM, se partagent les 70% restant.

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de quatre (4) membres, avec deux représentants de l'État actionnaire (le Directeur Général du Trésor et une personnalité nommée pour 4 ans par le Ministère chargé de l'industrie) et deux représentants des groupements du secteur privé nommés pour 2 ans, le Président ayant voix prépondérante.

Le Conseil dispose notamment des pouvoirs suivants : il précise les objectifs de la société et l'orientation qui doit être donnée à son administration ; il exerce un contrôle permanent de la gestion assurée par le directeur général ; il arrête les comptes de chaque exercice ; il arrête les états financiers de synthèse et le rapport de gestion sur l'activité de la société, qui sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le Président est choisi parmi les membres du Conseil qui déterminent sa rémunération. Il proposera ensuite la nomination d'un Directeur Général

Signature du Pacte sur l'Industrialisation : Un signal fort de l'engagement en faveur du secteur de l'industrie



Les engagements du secteur privé et du secteur public pour la relance du secteur de l'industrie sont désormais scellés dans le Pacte de l'Industrialisation, signé le 31 juillet 2023 à Antananarivo. L'objectif est d'élever à 30% d'ici 2040 la contribution du secteur industriel Malgache au PIB, alors qu'il stagne à 15% aujourd'hui.

La signature du pacte a été précédée de plusieurs mois de concertations, via le dialogue public-privé, qui se poursuit d'ailleurs jusqu'à présent. Les deux parties étant convaincues que l'harmonisation des actions du public et du privé reste indispensable afin d'assurer un réel décollage du secteur de l'industrie à Madagascar, pourvoyeur d'emplois et de recettes.

Concrètement, le pacte servira de cadre de coopération entre les opérateurs et le secteur public et inclura les engagements assortis de sanctions, aussi bien à l'encontre des deux parties en cas de manquements. Sur ce point, en vue d'assurer l'effectivité du pacte, une entité dédiée au pilotage du processus d'industrialisation ainsi qu'au suivi et au contrôle du respect d'engagements a été mise en place, le Comité national pour l'industrialisation de Madagascar (CNIM). Il s'agit d'une structure indépendante où tous les signataires du pacte sont représentés.

Secteurs prioritaires

Concernant les activités majeures à mettre en œuvre à l'issue de la signature du pacte, quelques secteurs industriels sont priorités, notamment l'agrobusiness, les mines, l'énergie, le textile, la zone franche et la production d'huiles essentielles. Ces filières sont considérées comme étant stratégiques pour le développement industriel à Madagascar.

Dans le secteur de l'agribusiness par exemple, le potentiel de Madagascar n'est pas encore tout à fait exploité. La grande île importe encore aujourd'hui jusqu'à 600 millions de dollars de

produits alimentaires chaque année tandis qu'on recense seulement 1300 entreprises oeuvrant dans le secteur de l'agro-industrie, d'après les études menées par le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC). Dans la filière textile, la valeur des exportations de Madagascar enregistrée en 2022 a atteint les 800 millions de dollars. Le pays a une capacité d'exporter jusqu'à 5 milliards de dollars de produits textiles, révèle la même étude du MICC. Dans la filière huiles essentielles, Madagascar pourrait exporter jusqu'à 1 milliard de dollars de ce produit d'ici l'année 2030, contre une valeur d'exportation de 100 millions de dollars chaque année actuellement.

La mise en place d'un bon climat des affaires, mais également l'existence d'un cadre réglementaire précis sont d'autres facteurs majeurs permettant le développement du secteur de l'industrie à Madagascar, estime le secteur privé. Ce dernier préconise aujourd'hui la sortie de plusieurs textes dont celui sur la Zone Economique Industrielle (ZEI), ou encore le décret pour la création du Fonds National pour le Développement Industriel (FNDI).





CGA, pour un soutien fort et adapté aux PME-PMI



Parrainé par le Syndicat des Industries de Madagascar, le bureau du Centre de Gestion Agréé (CGA) a été mis en place au mois de juillet dernier. Cette nouvelle structure a vocation à accompagner et soutenir les petites et moyennes industries.

Financé par le PNUD, dans le cadre du projet DEM (Diversification de l'Economie Malagasy), le CGA a pour mission d'assister les entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise en leur offrant des services de conseil personnalisés, de formation et d'assistance. Toutes les entreprises formelles peuvent bénéficier de cet appui après avoir adhéré au CGA et en acceptant les droits et les devoirs.

En adhérant au CGA, l'entreprise bénéficie d'un accès à des conseillers et des experts en gestion expérimentés. Ces professionnels peuvent fournir des conseils personnalisés et des solutions adaptées aux défis spécifiques de l'entreprise adhérente. Ils apportent leur expertise dans divers domaines tels que la gestion financière, les ressources humaines, la planification stratégique ou encore la comptabilité pour améliorer ses performances et sa rentabilité.

Les entreprises membres peuvent ainsi profiter des nombreux services d'assistance comptable comme la vérification des comptes, la tenue des registres comptables, la préparation des états financiers, la gestion des obligations fiscales, la préparation des déclarations fiscales ou encore le soutien d'un professionnel pour s'assurer que leur comptabilité est précise, complète et conforme aux réglementations en vigueur.

Le CGA propose également des programmes de formation adaptés aux besoins des entrepreneurs dans les domaines de la finance, les ressources humaines, le marketing, les ventes, la production et logistique, le juridique et la conformité, l'innovation et le développement, le leadership ou le développement personnel. De quoi acquérir de nouvelles connaissances, de se tenir informé des dernières tendances et réglementations, et permettre aux entrepreneurs d'améliorer leur capacité à gérer efficacement leurs affaires.

C'est également l'opportunité d'intégrer un réseau professionnel actif et nouer des liens avec d'autres entrepreneurs, partager leurs expériences, échanger des idées, et même trouver des partenaires potentiels

pour des projets commerciaux ou des investissements.

Le CGA met à la disposition de ses membres divers outils, ressources, et modèles de documents pratiques visant à simplifier la gestion quotidienne.

La structure offre un soutien précieux dans les domaines administratifs et fiscaux en aidant les dirigeants à respecter leurs obligations légales, à préparer leurs déclarations fiscales, à gérer les questions relatives aux obligations sociales, et à tenir à jour les registres comptables, entre autres tâches. Cette assistance contribue à minimiser les risques d'erreurs et de non-conformité, tout en allégeant la charge administrative complexe qui pèse sur les petites et moyennes sociétés.



L'adhésion à un CGA offre aux entreprises la possibilité de tirer parti de certains avantages fiscaux prévus dans le Code Général des Impôts, sous réserve de certaines conditions. Ils peuvent inclure des réductions d'impôts, des déductions fiscales spécifiques, des régimes d'imposition avantageux, ou d'autres incitations. Ces mesures sont pour effet de réduire la charge fiscale des membres et de renforcer leur compétitivité.

L'adhésion à un CGA reflète l'engagement de l'entreprise vers une gestion plus professionnelle de ses activités. Cela renforce sa crédibilité et son désir de conformité aux meilleures pratiques. Par conséquent, l'entreprise est en mesure d'inspirer confiance à ses partenaires commerciaux, à ses clients, ainsi qu'à d'éventuels investisseurs.



Le Conseil d'Administration du CGA est composé de

- Ranjalahy Vahatraina Tanjona, Fondatrice de Moli Company (**Présidente**);
- Rakotomalala Anicha, Fondatrice d'Aroma Trade Madagascar, (**Vice-Présidente**);
- Andrianantenaina Tojonirina Arsène – Co-Gérant de Masàky, (**Secrétaire Général**);
- Rasoanaivo Volana Tantely Nadia, Gérante de V&J Madagascar, (**Trésorière**);
- Raharinavalona Noely Mamy Hubert, - Fondateur-Manager de Otrikaina.co, (**Conseillère**);
- Rakotondrabary Vazosoa Sitrakiniaina, Fondateur-Manager de l'Affinée Fromagerie, (**Conseillère**)

Ranjalahy Vahatraina Tanjona, Fondatrice de Moli Company – PCA du CGA SIM

“Petite j’ai toujours été passionnée par l’entrepreneuriat; du haut de mes dix ans je vendais des petits cahiers que je confectionnais moi-même à mes camarades de classe” se souvient-elle.

Tanjona a fait ses études à l’Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar (ISPM). Elle est titulaire d’un diplôme d’Ingénieur en Commerce et Administration des Affaires. Après un parcours au sein de différentes entreprises, une grande société d’agroalimentaire, une unité de fabrication, ainsi que diverses responsabilités dans un cabinet de communication, son désir d’entreprendre, présent depuis son enfance, reprend le dessus.

En décembre 2020, Tanjona crée Moli Company, une société agroalimentaire spécialisée dans la collecte, la transformation et la vente de produits agricoles. Elle se met au défi de proposer le meilleur café de Madagascar. Son produit phare est le Royal Café Zanatany, un pur arabica de qualité premium venant de la région

d’Itasy. Il se démarque par ses qualités gustatives et olfactives et par son emballage. Afin de préserver une qualité optimale, la société a opté pour un packaging avec une valve de dégazage et une cravate en étain afin de bien refermer l’emballage après utilisation. Moli Company opte pour une torréfaction artisanale ou lente, afin de faire ressortir le meilleur du café.

C’est un produit haut de gamme. La matière première est un café vert de spécialité, cultivé sur un terroir exceptionnel de la région d’Itasy. Notre objectif est surtout de promouvoir le café de Madagascar. “Nous travaillons directement avec des paysans caféiculteurs afin de garantir la qualité et la traçabilité de notre produit. En même temps, nous leur assurons un commerce équitable et une source de revenu pérenne.” Aujourd’hui, le Royal Café Zanatany est disponible auprès de deux enseignes de grandes surfaces, des épiceries fines, quelques boutiques de station-service, servi auprès de restaurants et salons de thé.



Orange Madagascar vient de décerner deux importantes récompenses à Tanjona **RANJALAHY**: Le **POSEAM 2023**, Prix Orange de l’Entrepreneuriat Social en Afrique et Moyen-Orient. Elle a, également, reçu le Prix Coup de Coeur Féminin



NEWPACK : 35 Ans à la pointe de l'innovation, en quête de l'excellence et de l'engagement environnemental.



Déterminé à poursuivre et développer les engagements du groupe dans le respect de ses valeurs, Patrick MAUGE, Directeur Général de la Cartonnerie Newpack SA livre les enjeux et les perspectives du groupe.

A l'heure de souffler ses 35 bougies, la Cartonnerie Newpack est un modèle de réussite industrielle, leader dans son secteur sur l'Océan Indien, grâce à son souci permanent de recherche et développement pour la plus grande satisfaction de ses clients. Le chemin parcouru est long depuis le modeste atelier artisanal de 1988 d'où sortait des cartons basiques. Aujourd'hui, l'offre de Newpack dépasse le cadre des contenants pour proposer au marché de véritables « solutions d'emballage ». Un positionnement fort et novateur qui résulte d'une politique ininterrompue d'investissements dans l'amélioration de la qualité, dans les techniques et matériels de fabrication et, surtout, dans la formation. En 2023, le groupe dispose de 7 lignes de production pour répondre aux exigences du marché. Pour réussir sa mutation vers la dimension internationale, désormais acquise, Newpack a produit un effort considérable pour satisfaire aux normes indispensables à l'export. Le groupe a été, d'ailleurs, parmi les premières entreprises malgaches à être certifié ISO 9001, il y a plus de 22 ans. Depuis 2 ans, s'est ajouté le label FSC (Forest Stewardship Council) qui garantit que les matières premières proviennent de sources gérées de façon durable, respectant des normes environnementales, sociales et économiques strictes. Le tableau s'est complété, récemment, par l'obtention de l'ISO 45001, une certification sur l'engagement de l'entreprise envers la santé et la sécurité au travail, garantissant aux 200 familles employées en direct, et aux milliers indirectes, des conditions optimales dans l'exercice du métier. Newpack est la seule cartonnerie de la région à détenir ces trois certifications en même temps.

Newpack détient, aujourd'hui, les certifications majeures, indispensables à son déploiement à l'international. Vos efforts d'investissements valident cette stratégie, aujourd'hui ?

Patrick M : Les certifications revêtent une importance cruciale pour nous, en tant que Cartonnerie présente sur le marché international depuis plus d'une décennie. Nos clients finaux produisent et exportent, aussi, pour les grandes marques européennes, américaines, sud-africaines... Ils sont présents sur l'ensemble du globe. Donc, ils ont des attentes élevées en matière d'emballage. Ils exigent des garanties quant à l'origine responsable de nos matières premières, ce que la certification FSC confirme de manière indiscutable. La demande est en constante évolution, sur le plan local et international. Il est, donc, de notre devoir de nous donner les moyens de répondre à nos clients. La certification ISO 45001, pour la santé et la sécurité au travail est, également, un gage de confiance pour

nos partenaires et nos employés, affirmant notre engagement à maintenir un environnement de travail sûr et sain. Ces certifications sont bien plus que des symboles. Elles incarnent notre volonté de toujours faire plus et mieux vers l'excellence, la qualité et la durabilité, une politique reconnue par nos clients.

Selon l'Unesco, 8 millions de déchets sont déversés dans la mer tous les ans. Ces déchets sont constitués principalement par des emballages en plastique. D'ici 2050, il y aura plus de plastiques que de poissons dans l'océan. Les emballages en carton semblent être une alternative durable et respectueuse de l'environnement. Mais produire des papiers et des cartons détruisent les forêts, non ?

PM : La protection de l'environnement est l'une de nos principales préoccupations. Il est compréhensible que l'on se pose des questions sur l'impact environnemental de la production de papier et de carton, étant

donné que cela nécessite la coupe d'arbres. Cependant, il est crucial de noter qu'elles constituent bien des alternatives respectueuses de l'environnement lorsque leur production est gérée de manière durable. Notre choix d'obtenir le label FSC est contraignant mais vertueux. Cela signifie que, pour chaque arbre abattu, un autre est replanté, préservant ainsi la biodiversité forestière et les écosystèmes fragiles. De plus, la certification FSC impose des normes strictes en matière de protection de l'eau, de la faune et de la flore, ainsi que de droits des travailleurs. L'avantage majeur, pour nos clients, réside dans le fait que le label FSC peut également être utilisé sur leurs emballages. Cela valide leurs pratiques commerciales responsables et leur contribution à la préservation des forêts mondiales.

En parallèle, nous avons mis en place des pratiques de recyclage rigoureuses de déchets pour le papier, le plastique et le traitement des eaux d'encriers.

Nous nous efforçons de minimiser notre empreinte carbone à chaque étape de notre processus de production.

Enfin, nous nous sommes engagés à soutenir l'ONG Dry Forest dans son programme de reboisement de baobabs dans le Menabe de Madagascar. Notre action, à leurs côtés, est d'une part de leur permettre de replanter 2500 arbres et, d'autre part, de les aider à assurer la sécurité du reboisement par les villageois. La collaboration étroite établie entre Dry Forest et Newpack nous assure du bien fondé de notre engagement.

Quelles ont été vos recettes dans la conquête des marchés internationaux ?

PM : Exporter nos produits a été un défi passionnant. Il a fallu beaucoup travailler pour convaincre les entreprises régionales du sérieux des fournisseurs malgaches et apporter des garanties de qualité. La stratégie d'innovation, la recherche et développement au service de la qualité ont été les arguments gagnants. Ce succès, nous le devons surtout, à la mobilisation et à l'implication de tous nos collaborateurs.

Pour y parvenir, nous offrons un environ-

nement de travail inclusif qui encourage la créativité et l'innovation. Nous proposons aussi des programmes de formation permettant à nos collaborateurs de développer leurs compétences. Nous mettons particulièrement l'accent sur la valorisation de jeunes talents locaux, afin de les préparer à une carrière réussie dans notre industrie. Le soutien à la jeunesse est une ligne directrice de notre politique.

À côté de cela, pouvoir compter sur des partenaires fiables et être acteur du tissu économique malgache à travers des groupements comme le SIM, le GEFP... est un support remarquable pour nos ambitions à l'international.

Actuellement, les grandes industries de la région nous font confiance. Nous sommes très fiers d'être un ambassadeur du savoir-faire malgache.

ME : Quels sont les projets de Newpack pour continuer sur cette voie de succès ?

PM : Notre croissance à l'échelle internationale, tout en maintenant notre engagement envers l'environnement et le respect de notre empreinte carbone, guide nos projets. Nous projetons l'investissement de

plusieurs milliards d'ariary dans l'outil de production pour répondre, et même anticiper, les nouvelles exigences du marché. Par exemple, nous avons été les pionniers dans la production de cartons brillants et cartons à montage rapide.

Par ailleurs, la principale transformation de Newpack est d'offrir davantage des solutions d'emballage complète au client et non plus juste un produit d'emballage. Cela nous permet d'accompagner nos clients tout au long de la chaîne de valeur de la conception du produit à la mise en place de moyens logistiques adaptés... Ces objectifs n'ont de sens qu'une parfaite collaboration avec nos clients, nos partenaires et notre équipe formidable dévouée à la marche en avant de l'entreprise depuis 35 ans.

Newpack détient tous les arguments pour relever les défis du futur. Cependant, tous ces développements ne pourront se faire que dans un environnement concurrentiel qui sécurise les investissements, dans un climat apaisé des affaires. Nos ambitions sont affirmées et notre volonté de progrès intacte. Nous nous sentons forts pour affronter les vicissitudes du monde économique.



LOUEZ

DES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES
SELON VOS BESOINS



Audit de votre Système d'Information

Malware



Ingénierie sociale



Ransomware



Phishing



Sécurisez votre système d'information



Boostez l'efficacité de votre organisation



Augmentez votre productivité



Protégez vos données sensibles



Immeuble Trade Tower
1er étage - Alarobia



+261 23 334 45
+261 32 07 313 54



TeknetGroup
contact@teknetgroup.com



Acteurs de filière savon : une réflexion pour agir ensemble



Les quatre principaux industriels de la filière savon ont entamé des discussions afin de partager leurs expériences, notamment dans l'approvisionnement en matières premières. A la clé : une meilleure négociation auprès des fournisseurs, des circuits d'acheminement et de stockage mieux maîtrisés et un poids renforcé dans les pourparlers avec les pouvoirs publics, sous l'égide du SIM dont ils sont tous adhérents.

L'initiative de cette concertation entre concurrents, appelés, demain peut-être, à devenir partenaires revient à Thierry RAMAROSON, président de la SAVONNERIE TROPICALE. En effet, depuis sa création en 1967, le groupe bénéficie d'une concession au port de Tamatave, une zone de stockage capable d'accueillir jusqu'à 2500 tonnes de produits en vrac. Seulement, la SPAT, la société d'économie mixte qui exploite le port, menace aujourd'hui de l'expulser de l'enceinte à la fin de l'année, faute d'activité suffisante. Avec comme conséquence pour elle, des baisses de revenus d'exploitation et de taxes potentielles. Cette situation n'est que le résultat de la dérégulation brutale du marché depuis 2011, date à laquelle les taxes sur les importations de bondillons de savon (produits finis) sont passées de 20 à 10%. Durant cette période, les pseudo-savonniers ont pu alimenter leurs chaînes d'assemblage avec ces copeaux importés à bas prix. Ils ont, ainsi, conquis des parts de marché conséquentes au détriment de l'industrie traditionnelle Malagasy. Le retour aux droits de douanes à 20% en 2022, imposé par les règles d'harmonisation internationale des Douanes, incite les savonniers à réfléchir sur les manières de travailler ensemble et à trouver des synergies positives pour reconquérir le terrain perdu et créer les conditions d'une nouvelle expansion de la filière dans ce secteur porteur.

Le projet, à ce stade, se limite à un échange d'informations et d'expériences. Mais tous s'accordent sur les avantages à se fédérer au niveau des appro-

visionnements, chacun conservant son savoir-faire et sa singularité sur les produits finis.

D'abord, les volumes d'achat en matières premières des quatre entreprises, cumulés au niveau de ce groupement, offriraient des marges de négociation conséquentes vis à vis des fournisseurs.

Ensuite, ensemble et appuyés par le SIM, les industriels créeraient des conditions beaucoup plus favorables pour obtenir après du port de Tamatave, une nouvelle concession du site jusqu'ici détenue par la SAVONNERIE TROPICALE. Les deux parties y trouveraient leur compte : les savonniers disposeraient d'un site adapté au stockage d'un volume important de matières premières en vrac, et donc une meilleure disponibilité, flexibilité et manipulation des matières pour leurs chaînes de production ; De son côté, la SPAT bénéficieraient de la garantie de volumes annuels générant, à nouveau, des redevances d'exploitation élevées et de la solvabilité des membres du consortium pour la location et l'entretien (redevances domaniales) du site. De fait, le groupement étudie le coût et les modalités d'un financement commun de la réhabilitation de l'enceinte portuaire.

Autour de la table, les quatre savonniers entendent, notamment, être éligible à la prise en charge, totale ou partielle, des travaux de rénovation dans le cadre du Pacte d'Industrialisation et du Fond National de Développement Industriel. Le projet est, en effet, porteur de valeur ajoutée, de maintien voire de créations d'emplois, d'augmentation des capacités de

production et, donc, de rentrées fiscales.

Enfin, plus globalement, l'idée du travail en commun d'acteurs d'un même secteur est génératrice de nombreux effets induits directs et indirects pour la filière et, au delà, pour le développement industriel, donc l'économie du pays : la baisse des coûts de fabrication favorise la compétitivité des entreprises et se répercute sur les prix, au profit des consommateurs locaux et peut offrir de nouvelles opportunités à l'export. C'est un soutien au marché intérieur malmené par l'inflation et, dans le même temps, des perspectives de revenus additionnelles pour l'État. Cette tendance à mutualiser certaines opérations au sein des filières est, d'ailleurs, un des objectifs de la nouvelle gouvernance du SIM.

Ironie du sort, pour le secteur du savon, la mise en place d'un tel système pourrait bénéficier aux pseudo-savonniers qui pourraient s'approvisionner en bondillons à de meilleurs prix auprès de fournisseurs locaux. Gageons qu'il s'agit là d'une garantie de qualité pour les clients.



Thierry RAMAROSON,
Président de la SAVONNERIE TROPICALE

L'ÉNERGIE QUI VOUS FAIT AVANCER

PARCE QU'AVANCER C'EST **GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ**
À TOUT MOMENT, PARTOUT À MADAGASCAR



+ de 2500
conducteurs formés
aux bonnes pratiques
de conduite sécurisée



2 simulateurs
de conduite pour véhicules
légers et poids lourds



Des campagnes
de sensibilisation régulières
à la sécurité routière

Nos conducteurs et ceux du GPM ont été formés aux bonnes pratiques de conduite sécurisée dans nos centres de formation spécialisés. Les riverains et les écoliers sont aussi régulièrement formés et sensibilisés aux règles de sécurité routière.





MALAGASY NY ANTSIKA



Depuis 2018, le SIM s'efforce de promouvoir les produits Malagasy en mettant en place le Label « Malagasy Ny Antsika ». Tout produit portant ce logo est garanti d'être fabriqué par les industriels à Madagascar suivant les normes dans le but de nous satisfaire.

On compte actuellement 37 entreprises dont les produits sont certifiés à la norme "Malagasy ny Antsika". Ayant un objectif commun, valoriser une bonne qualité, promouvoir également le savoir-faire Malagasy, les entreprises labellisées sont déterminées à s'améliorer et à se développer

TEMOIGNAGES

1- INVISO GROUP

Shekinah ANDRIAMANARIVO, directrice des relations publiques du Groupe INVISO, a informé que six entreprises du Groupe INVISO sont labellisées Malagasy ny antsika. Ces labellisations sont une marque de l'implication du groupe et de la mobilisation des équipes dans une production locale de QUALITÉ répondant aux besoins des consommateurs malagasy



2- SALONE



Pour **Valérie ANDRIAMIADANARIVO**, Responsable commerciale de la **Société SALONE**, c'est indéniablement une FIERTE d'être labellisé « MALAGASY NY ANTSIKA »

« Notre marché étant très compétitif, notre objectif est de nous différencier des marques concurrentes qui vendent principalement des produits ou des substituts importés. C'est le cas des nouilles, du café ou même des condiments.

...Au fil des années, nous nous sommes focalisés sur l'amélioration constante de nos processus de production afin de satisfaire les besoins du marché. Nous mettons toujours en avant cette appellation en apposant le logo SIM sur nos packaging, en le martelant dans nos communications et surtout pendant nos animations.

Notre objectif est de valoriser le « MADE IN MADAGASCAR/ VITA MALAGASY » et de l'associer à un savoir-faire de qualité. En affichant ce label, nous voulons gagner la confiance de nos consommateurs et titiller leur fibre patriotique par l'achat d'un produit fabriqué localement. Nous sentons que nos clients sont eux-mêmes fiers de consommer des produits fabriqués dans leur pays.

Nous avons aussi pris l'engagement de privilégier l'utilisation des matières premières locales comme les cafés en grain, la farine, la carry, le poivre ou le sel. De plus, la société SALONE opère dans le secteur agroalimentaire depuis près de 50 ans et c'est un engagement pour nous de soutenir l'économie nationale en créant des opportunités d'emploi.

3- ENDUMA



Témoignage de **Ursula R.** de l'entreprise **ENDUMA** sur la valeur ajoutée et les avantages apportés par le Label Malagasy ny antsika.

Le label Malagasy ny antsika a apporté beaucoup de valeur ajoutée pour notre entreprise. Il nous a permis de démontrer que notre démarche qualité mise en place est conforme aux normes et à l'exigence requise dans notre domaine d'activité. Ce qui permet d'assurer la mise à disposition des produits de qualité sur le marché. Lors de l'audit de labellisation, nous avons l'occasion d'avoir le BNM dans nos murs en tant qu'auditeur. Avec leur nouvelle vision et leur expérience dans le domaine de la normalisation, nous avons pu faire des échanges et partager sur notre Système Management de la Qualité.

Pendant les audits, les clients nous demandent toujours si nous sommes certifiés ou possédons un label, on peut leur répondre en toute confiance qu'on possède le label Malagasy ny antsika. Cette réponse rassurera le client du fait que nous possédons une démarche qualité qui permet de se conformer aux exigences ainsi que d'atteindre les objectifs de satisfaire en tous points les clients. Avoir en possession le label Malagasy ny antsika permettra aux employés de la société, une fierté d'appartenance à une entreprise qui fabrique un produit de QUALITE VITA MALAGASY. Enfin, le label contribue aussi à notre image de marque, un de nos outils permettant de faire face à la concurrence.

Pour nous, « MALAGASY ny ANTSIKA » signifie :

Encourager le développement durable en réduisant la dépendance à l'importation de biens et en stimulant la production nationale.

Fierté nationale : la fierté d'appartenir à Madagascar et incarne le patrimoine et l'identité malgache

Promotion de l'artisanat local : Être labellisé " Malagasy ny Antsika" met en avant le talent et l'expertise des artisans locaux

Soutien à l'économie locale : ce qui favorise l'économie nationale en créant des emplois et en stimulant la production et la consommation locales.

Qualité et authenticité : Les produits

"Vita Malagasy" sont perçus comme authentiques et de haute qualité

Responsabilité sociale et environnementale : Les produits locaux labellisés peuvent également refléter des pratiques commerciales responsables, comme la préservation de l'environnement et le respect des normes sociales.

Identification culturelle : Le label "Vita Malagasy" peut servir de symbole d'identification culturelle et nationale, ce qui renforce le sentiment d'appartenance à Madagascar et à sa communauté.

Réputation et prestige : Les clients peuvent être prêts à payer davantage pour des produits associés à un pays de renom.

Image de responsabilité sociale : L'utilisation de produits locaux peut être perçue comme un soutien à l'économie locale et à la création d'emplois

Qualité et authenticité : Les produits fabriqués localement peuvent offrir une qualité supérieure et une authenticité qu'on ne trouve peut-être pas dans les produits importés.

Responsabilité sociale : En choisissant des entreprises locales qui respectent les normes éthiques et sociales, les consommateurs contribuent à promouvoir des pratiques commerciales responsables et éthiques.



MALAGASY NY ANTSIKA

REMISE DE CERTIFICAT de LABELISATION À PROCHIMAD



La société **PROCHIMAD Mines et Carrières** vient de recevoir son label Malagasy ny antsika le 19 septembre 2023 dernier. Le certificat a été remis par Tiana Rasamimanana, Président du Syndicat des Industries de Madagascar ou SIM au représentant de l'entreprise **Arnaud ANDRIANTSITOHAINA**, au siège de l'Organisation à Analakely.

Suite à l'évaluation de la conformité de leur dossier par rapport au Cahier des charges, et à la réalisation de l'Audit de Certification par le Bureau des Normes de Madagascar, le Comité de Labellisation a eu le plaisir de décerner ce label aux produits et marques de cette industrie, membre du Groupe qui a ainsi rempli les critères d'attribution de ce Label.

Ses activités principales sont l'extraction des roches, le transport de minerais dans une zone tampon entre la mine et l'usine et enfin, la transformation de minerais. Créée en Décembre 1994, PROCHIMAD Mines et Carrières compte 104 salariés. Parmi ses produits figurent la dolomie, le Kaolin, la calcite, le talc, l'apatite, la silice et le calcaire.

REMISE DE CERTIFICAT de LABELISATION À PLASCOM



La Société **PLASCOM Madagascar** vient également de rejoindre le groupe des sociétés labellisées au sein du Syndicat des Industries de Madagascar lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du SIM le 19 septembre 2023 dernier.

Spécialisée dans la fabrication et la vente de tuyaux en PVC (Polychlorure de Vinyle) et de tuyaux PEHD (Polyéthylène Haute Densité) sur et pour le marché local depuis 1998 soit 35 ans, PLASCOM Madagascar compte actuellement 72 salariés. Cette entreprise a respecté les diverses dispositions requises par le Cahier des charges, ainsi que les critères exigés pour l'attribution de ce Label. Ce respect et cette conformité étaient confirmés lors de la visite de l'équipe d'audit du BNM ou Bureau des Normes de Madagascar.

REMISE DE CERTIFICAT de LABELISATION À HONEY OF MADAGASCAR



HONEY OF MADAGASCAR est la 37ème entreprise labellisée Malagasy ny Antsika au SIM

Cette Petite industrie de miellerie a comme principale activité la production de Miel pour le marché local mais vise également le marché international. Ses autres activités sont la désoperculation, l'extraction, la filtration et la maturation.

Situé à Ivato, Honey_of_Madagascar compte actuellement 20 salariés et produit du Miel de Mangue, de Mocaragna, de Niaouli, de palissandre, du miel de Polyfloral, de Tamarin, de Baie Rose, de Cannelle, d'Eucalyptus, de Jujube, et de Litchis.

FIARO
VENTURE CAPITAL
- SINCE 1989 -



BOOSTER DE BUSINESS

+ Indications :

Apports de *financement*
Adapté aux besoins
des *petits et grands projets*

Posologie :

Accompagnement sur-mesure

+ Effets désirables :

Capital-risque de succès
Accoutumance à la croissance

+261 20 22 342 60

fiao@fiao.net

Antananarivo - MADAGASCAR

SOLARMAD

Récente réalisation Solarmad couronnée de succès
Un grand merci à Hazovato pour sa confiance

400kWc

792
panneaux

2015m²
de surface



CONTACTEZ-NOUS
M A J U N G A
032 41 673 31
TANANARIVE
032 12 043 48
N O S Y - B E
032 43 373 04

SPÉCIALISTE DU SOLAIRE INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL.

Avec une présence étendue de plus de 700 implantations à Madagascar, la transition réussie de nombreuses installations industrielles vers l'énergie solaire, ainsi que la mise en fonctionnement de bureaux dans les centres urbains et les régions rurales, exclusivement alimentés par les rayons solaires, nous nous engageons à vous guider dans l'identification de vos exigences et à vous assister dans la sélection de l'optimum solution, depuis l'année 2006.

SOLARMAD

- Auto-consommation [SYSTÈME SANS BATTERIE]
- Centrale solaire au sol
- Audit énergétique
- Eclairage public
- Anti-délestage
- Site isolé

WWW.SOLARMAD-NRJ.COM